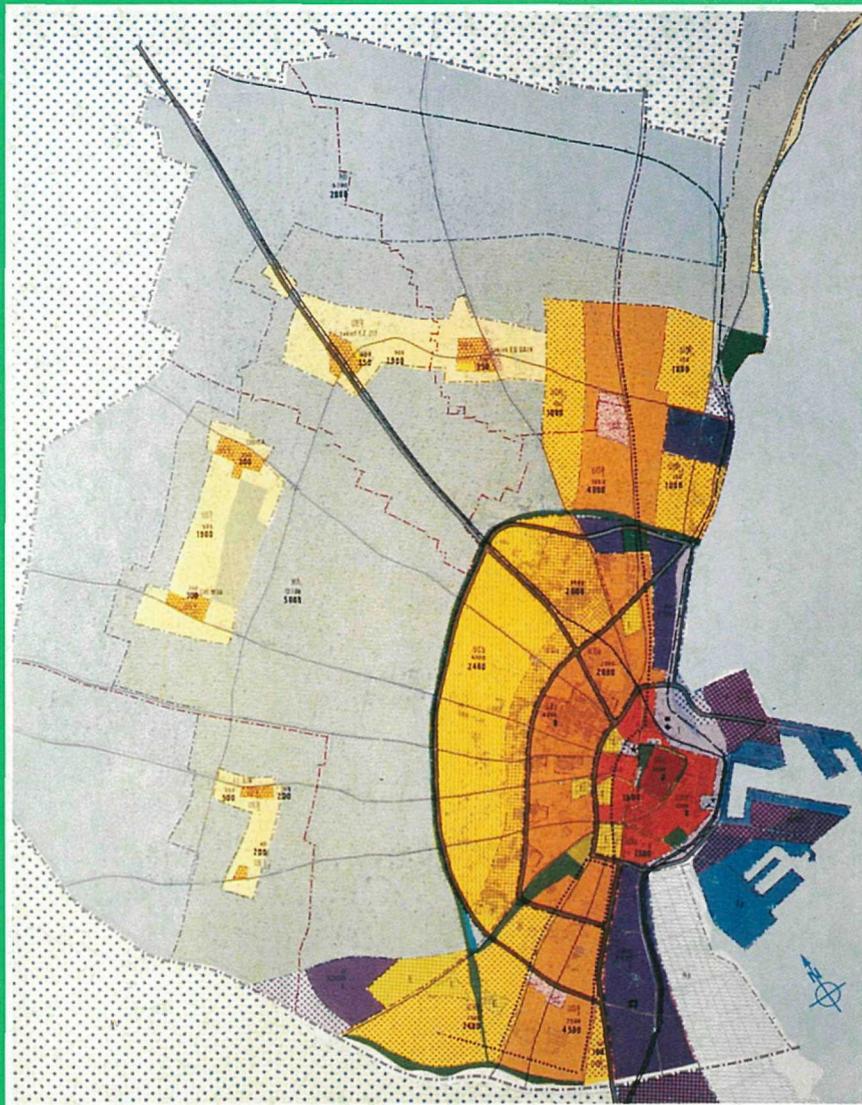


Centre d'Etudes et de Recherches
sur l'Urbanisation du Monde Arabe

LES CAHIERS D'URBAMA



-2-

1989

Unité Associée C.N.R.S. - Université de Tours

Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Urbanisation du Monde Arabe

U R B A M A

Unité Associée C.N.R.S. - Université de Tours

LES CAHIERS D'URBAMA

n° 2

1989

TOURS

Responsable de la publication : Jacques FONTAINE

Les auteurs désirant que leur article soit diffusé dans *Les Cahiers d'Urbama* doivent contacter :

Jacques FONTAINE
Université de Besançon
Département de Géographie
30 rue de Mégevand
25 030 Besançon Cedex

Révision des textes : P. SIGNOLES

Photo de couverture : « Plan Directeur du Grand Sfax » - Plan Directeur de Sfax, Etudes de Factibilité
Banque Mondiale - Ministère de l'Équipement (Direction de l'Aménagement
du Territoire) - Groupe Huit, 1977

SOMMAIRE

Avant-Propos		5
Bernard PAGAND	Echelles d'organisation et formation de l'espace résidentiel traditionnel dans une médina maghrébine : la Médina de Constantine	7
Quelle est la population d'Alger ?	Articles de J.P. LANGELLIER et F.F. (Extraits de "Villes au Futur", Alger, <u>Le Monde</u> , n° du 4 Mars 1988) et remarques en guise de réponse, de André PRENANT	19
Philippe HAERINGER	Squatter le désert au Caire. Note sur Ezbet el Haggana à l'issue d'une visite interrompue (incluant un parallèle avec Manshiet Nasser)	31
Marc COTE, Pierre SIGNOLES	Comptes-Rendus	47

AVANT-PROPOS

Plusieurs mois, déjà, se sont écoulés depuis la parution du n°1 des **Cahiers d'URBAMA**. Priorité a en effet été donnée, dans le programme de publications d'URBAMA, à l'édition du fascicule 19 de notre Collection, intitulé : **Eléments sur les centres-villes dans le Monde Arabe**. Cet ouvrage réunit les communications présentées au Symposium franco-germano-britannique organisé à Tours en Décembre 1987 et quelques autres articles qui viennent élargir les études de cas que nous souhaitons présenter.

Mais, comme nous l'avions clairement annoncé dans l'Avant-Propos du premier numéro, **Les Cahiers d'URBAMA** ne peuvent pas être une revue à parution régulière. Nous espérons qu'Auteurs et lecteurs nous pardonneront les inconvénients que cette irrégularité occasionne.

Le n°2 des **Cahiers d'URBAMA** présente trois contributions, de facture différente, mais qui reflètent assez bien le type d'articles que nous souhaitons publier.

S'appuyant sur ses recherches antérieures (qui portent sur la Médina de Constantine), mais cherchant aussi à les dépasser, Bernard PAGAND s'interroge sur le processus historique de formation de ce quartier historique ; à partir de documents cartographiques anciens, il s'essaye à vérifier des hypothèses nouvelles pour expliquer la constitution des îlots et le tracé des rues, ruelles et impasses de cette Médina.

Sous l'intitulé "Quelle est la population d'Alger ?", nous avons réuni deux articles extraits du journal Le Monde (publiés ici avec l'aimable autorisation de sa Direction) et la réponse -non publiée- qu'avait adressée à la Rédaction de ce journal André PRENANT. Il nous a semblé que ce débat (à distance) avait valeur d'exemple, tant il est vrai que la plupart des chercheurs qui, un jour ou l'autre, ont travaillé sur la démographie des capitales du Tiers-Monde ont été confrontés au problème de la véracité des chiffres de population fournis par les recensements. A Alger, à Tunis, à Casablanca, mais certainement ailleurs aussi, il est fréquent d'entendre les responsables de la planification urbaine, les aménageurs, les politiques, etc..., affirmer que la croissance réelle des métropoles est supérieure à celle mesurée par les recensements... Et pourtant...!

Philippe HAERINGER s'essaye, quant à lui, à fournir une interprétation cohérente de ce qu'une visite rapide -à valeur purement exploratoire- et, en outre, brutalement interrompue à Ezbet el Haggana, zone d'urbanisation périphérique illégale (ou extra-légale) du Caire, lui a permis d'observer. Cet article importe par la manière dont l'Auteur, spécialiste des villes d'Afrique Noire, met en oeuvre tout un jeu d'hypothèses qu'il confronte à ses notations... Il nous apparaît comme une tentative intéressante pour transformer l'observation -finalement pas si empirique qu'on pourrait le penser a priori -en une amorce de problématique.

Le n°2 des **Cahiers d'URBAMA** poursuit, enfin, la rubrique des Comptes-rendus, grâce à l'efficace collaboration de Marc COTE.

.../...

Nous rappelons que les Cahiers d'URBAMA ne sont pas réservés aux seuls membres du Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Urbanisation du Monde Arabe (U.R.A. 365 du C.N.R.S., Université de Tours). Nous souhaitons, en effet, que cette publication serve de trait d'union aux chercheurs qui s'intéressent et s'interrogent, d'une manière ou d'une autre, sur les villes du Monde Arabe.

Pierre SIGNOLES (Tours)
et Jacques FONTAINE (Besançon)

Les Cahiers d'URBAMA, 1989, n°2

**EHELLES D'ORGANISATION ET FORMATION DE L'ESPACE
RESIDENTIEL TRADITIONNEL DANS UNE MEDINA MAGHREBINE :
LA MEDINA DE CONSTANTINE**

Bernard PAGAND
Architecte DPLG
Docteur de 3ème Cycle en Géographie

Le principe général d'organisation de l'espace des médinas maghrébines est acquis (1). Nous en rappelons toutefois schématiquement les grands traits.

Agglomération spontanée sur plan radio-concentrique, entourée de remparts, la médina se compose d'espaces spécialisés d'où ressortent deux caractéristiques, hiérarchisation et homogénéité.

Au coeur de la cité, commerces et artisanats se répartissent autour de la grande mosquée selon un principe hiérarchisé significatif de l'importance des différents métiers dans un cadre urbain donné ou de leur degré de nuisance.

Les quartiers résidentiels s'établissent autour de cette aire. En dehors de l'implantation ancienne de familles de notables à proximité de la grande mosquée, la hiérarchisation des espaces résidentiels, où différents types de voies correspondent à différentes échelles d'agglomération, est d'abord structurelle.

Quant à l'homogénéité des différents espaces et de l'ensemble urbain, elle découle de l'homogénéité formelle des éléments de la composition urbaine, maisons traditionnelles et échoppes, et de l'imbrication de ces éléments.

La formation de cet espace reste cependant à préciser. Certains auteurs l'étudient sur la base des éléments de la composition urbaine -maisons traditionnelles et échoppes, principalement- et de leurs modes d'assemblage, limitant souvent le problème à ses aspects formels (2).

L'analyse spatiale des zones résidentielles de la médina de Constantine à travers l'étude de leur hiérarchisation nous a permis d'avancer quelques hypothèses qui peuvent favoriser un éclaircissement sur les conditions de la formation de l'espace des médinas (3).

A Constantine, comme dans les autres médinas, les quartiers résidentiels, qui occupent la plus large part de l'espace médinois, se répartissent autour du coeur de la cité formé d'une zone à forte densité d'implantations commerciales, cultuelles et culturelles. Ces quartiers, constitués par la juxtaposition des cellules familiales, les maisons traditionnelles, selon un schéma très serré, se fractionnent en sous-quartiers et sont formés d'îlots.

I- LES QUARTIERS

Constantine, d'après la toponymie recueillie par E. MERCIER en 1837 (4), est divisée en cinq grands quartiers, quatre à caractère résidentiel, Tabia au Sud-Ouest, la Casbah au Nord-Ouest, El Kantara au Nord-Est, Bab el Jabia au Sud-Est, le cinquième à caractère commercial, Souk et Tejjar au coeur de la ville.

Parmi ces grands quartiers, le seul qui apparaisse clairement délimité est celui de Bab el Jabia. Les trois autres quartiers résidentiels n'ont pas de limites bien définies. Si, arbitrairement, mais d'une manière cohérente, on mettait en place ces limites, divisant ainsi la ville en quatre parties résidentielles, on se rendrait compte, de plus, que les appellations de quartiers ne couvrent pas tout l'espace, ainsi que le montrent l'enquête de E. MERCIER et la pratique dans les espaces encore existants aujourd'hui. Le quartier de Tabia, par exemple, ne représente pas toute la partie Sud-Ouest de la ville, subdivisé en Tabia el Kebira et Tabia el Barrania ; il devrait se compléter, d'après le plan transmis par E. MERCIER, par Souari, Ed Derb et El Moukof. Ce même plan et les explications données par E. MERCIER montrent qu'une appellation de quartier comme Bab el Kantara ne recouvre que partiellement l'ensemble du quartier Nord-Est de la médina, ce qui est encore le cas aujourd'hui ; il en est de même pour le quartier de la Casbah complété par El Amamara et les îlots entourant la mosquée el Kittania. Les espaces désignés comme quartiers sont donc complétés par des espaces sans dénomination générale précise, mais assimilables également à des quartiers puisque recouvrant la plupart du temps plusieurs sous-quartiers (figure 1).

Quoi qu'il en soit, le "découpage" de la ville en grandes parties n'est pas artificiel, mais correspond à une échelle d'organisation de l'espace. Chacune de ces parties possède un petit souk (*souika*) et une mosquée à prône. La présence de sept ou huit *hammams* est aussi en référence avec ce niveau d'organisation urbaine, de même que la présence de huit ou neuf *médersas*.

Donc, sans que l'on puisse parler d'une stricte structure de quartiers, comme cela peut apparaître dans la médina de Fès par exemple, il existe un niveau de l'organisation urbaine correspondant à de grandes parties de la ville, à des quartiers.

II- LES SOUS-QUARTIERS

Les quartiers se fractionnent ou sont complétés par des sous-quartiers formés de plusieurs îlots. E. MERCIER a pu situer par leur toponymie l'ensemble des sous-quartiers ; ils sont encore connus aujourd'hui dans les parties toujours existantes du tissu urbain, mais ni chez E. MERCIER ni dans la pratique, ils ne sont clairement délimités spatialement, bien qu'ils puissent être situés et nommés. Leur désignation prend souvent d'ailleurs le nom de "quartier", rarement un nom de saint (comme cela sera le cas pour les îlots), sauf s'il s'agit d'un saint important pour la ville ou la région.

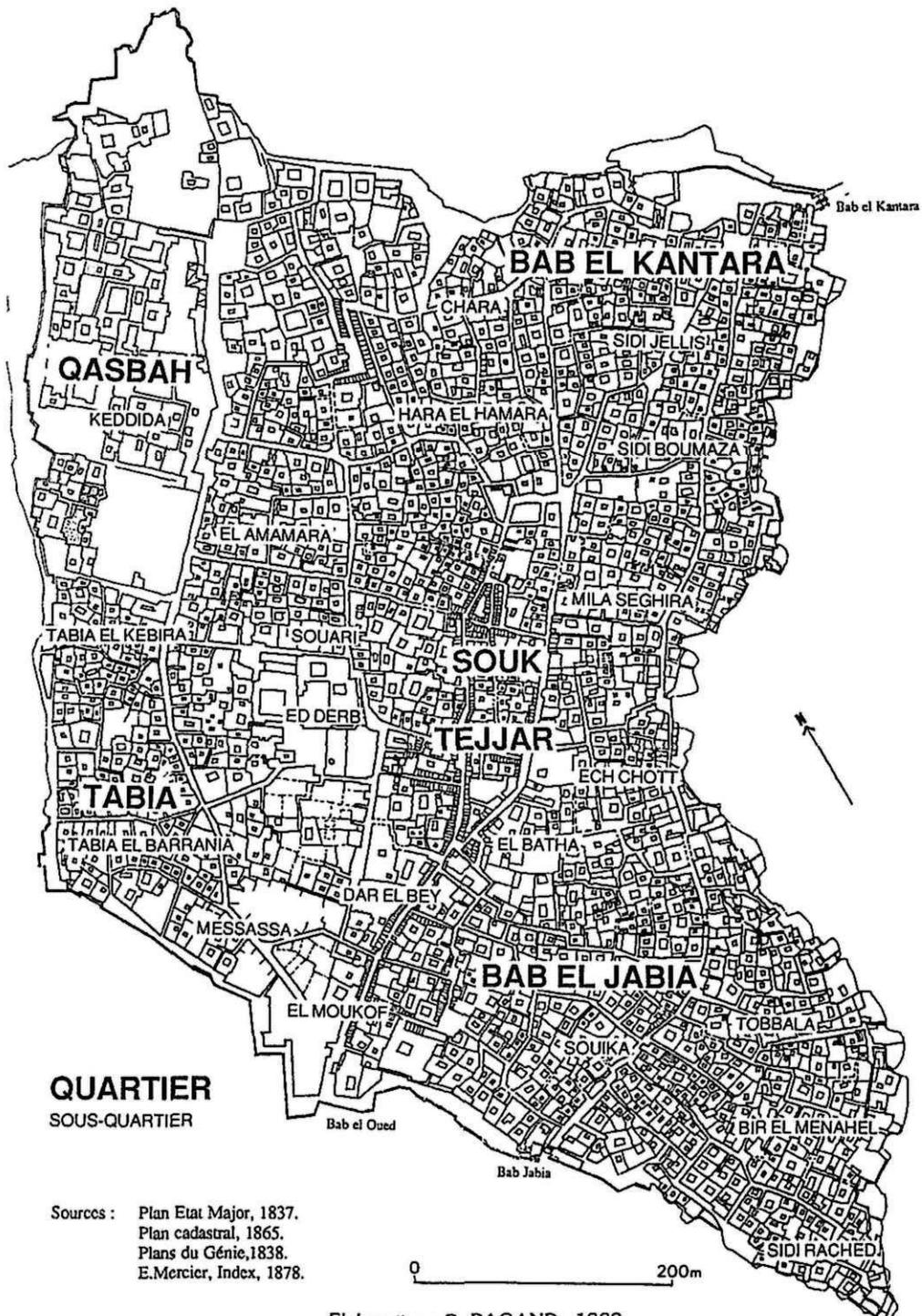


Fig. 1 : Constantine en 1837

Les sous-quartiers sont désignés ainsi :

- Keddida
- Tabia el Kebira
- Tabia el Barrania
- Houma el Messassa
- El Moukof
- Mahla el Amamara
- Houma Souari
- Dar el Bey
- El Batha
- Mila Seghira
- Ech-Chara
- Hara el Hamara
- Sidi el Djellis
- Houma Sidi Boumaza
- Ech Chott
- Houma Tobbala
- Bir el Menahel
- Souika
- Sidi Rached

Ces sous-quartiers, s'ils ne correspondent pas à une délimitation précise de l'espace, correspondent par contre à une échelle de son organisation, et ne sont pas une désignation artificielle. Ce sont de véritables unités de structuration de l'espace. On voit ainsi que leur nombre est égal, à une unité près, à celui des fours dans la ville : 18 fours. La ville possède aussi une quinzaine de réservoirs publics (5).

III- LES ÎLOTS

Seuls les îlots (figure 2), nécessairement, possèdent des limites précises mais ils ne semblent pas correspondre à une structure fonctionnelle (bien que beaucoup possèdent une école coranique, *mçid*, on ne peut cependant savoir si celle-ci fonctionnait, en 1837, par rapport à un environnement correspondant à l'îlot, même si cela peut avoir été le cas à une période antérieure, comme le fera saisir la suite de notre texte).

Cependant, **presque chaque îlot peut être repéré dans l'espace ou situé par le citadin** par la présence d'un édifice religieux qui lui donne son nom. Cela correspond à une logique de la pratique de l'espace, l'appellation d'un lieu en fonction d'un élément religieux marquant de ce lieu. Le personnage vénéré qui donne son nom à l'édifice, oratoire, *zaouiâ* ou marabout est d'ailleurs considéré comme le gardien de l'espace voisin dans les traditions populaires : le marabout, dans un îlot, est le gardien de cet îlot.

Cette corrélation entre pratique et espace peut nous aider à mieux saisir la formation de l'îlot.

On sait que les marabouts ou autres édifices de faible importance sont souvent des fondations pieuses privées, familiales ; elles ne doivent donc pouvoir se faire que sur un terrain possédé par une famille.

En prenant ce problème dans l'autre sens, on peut se demander si ce n'est pas pour marquer une propriété correspondant à l'îlot, qu'a été édifée une *zaouiâ* familiale, une petite mosquée ou une *koubba*, comme un signe de la possession et de la protection d'un espace, de la même manière qu'à plus vaste échelle, un groupe peut marquer son territoire dans la ville par l'édification d'une mosquée de quartier (par exemple, quartier et mosquée des Kairouannais et quartier et mosquée des Andalous à Fès).

Le quartier correspond à un groupe relativement large ; **l'îlot pourrait ainsi être la délimitation d'un espace de base à un stade ancien de formation de la ville** (l'espace de base par la suite étant la maison traditionnelle), **correspondant à une fraction de ce groupe**, séparé des autres îlots, donc des autres fonds, par des ruelles.



Sources : Plan cadastral, 1865 ; A.N. H 226 - ROUSSEAU (situation mosquées et oratoires)

Fig. 2 : Ilots dans le sous-quartier de Sidi Jellis en 1865

Ce processus se lit, par exemple, à M'Sila (pour rester dans le Constantinois), en 1841 (6), où chaque fonds appartenant à une tribu est séparé du fonds voisin par une ruelle, qui apparaît comme une mise en commun d'espace à la limite des deux fonds (flots-quartiers ; figure 3). On peut aisément imaginer que si un groupe cède une portion de son quartier à un autre groupe, ou s'il se fractionne en fonction de l'existence de sous-groupes, la même opération va se reproduire et qu'une ruelle va naître entre la partie du territoire cédée et la partie conservée ; la poursuite du processus jusqu'à la fragmentation en îlots de superficies plus modestes peut être interprétée comme la naissance de l'îlot familial, avec l'édifice religieux qui le caractérise.

Nous avons là, sinon une solution définitive, un schéma possible de la formation de l'îlot, en même temps évidemment qu'une explication du tracé de certaines rues ou ruelles, voire de certaines impasses, ces tracés découlant finalement du principe de la venelle, stricto-sensu (7). Cela aiderait aussi à comprendre le caractère considéré comme généralement privatif de l'espace résidentiel et de ses dessertes, ainsi que le fait de trouver certaines ruelles avec portes : ceci ne pourrait en effet se produire si les ruelles appartenaient au domaine public, mais s'explique très bien si elles ont été des venelles.

Quant à la formation de l'îlot habité, comme pour la délimitation de l'espace, il nous faut, pour la comprendre, nous appuyer sur des exemples qui peuvent nous éclairer et nous amener à formuler des hypothèses, dans la mesure où ils peuvent apparaître comme des étapes vers la médina finie.

Un examen de l'évolution de certaines parties de la petite cité traditionnelle de Mila (8), voisine de Constantine, montre que l'occupation des espaces libres se fait de la périphérie vers le centre ou, pour le moins, que la périphérie est occupée avant le centre et que les bâtiments existants sur des espaces de jardins ne sont pas en retrait à l'intérieur des enclos, mais se trouvent en bordure des ruelles. Il semble également que l'agglomération se constitue de préférence à partir du ou des bâtiments existants pour couvrir petit à petit l'espace libre, amenant ainsi la formation des impasses (figures 4a et 4b) ; l'examen du plan de M'sila montre aussi une implantation périphérique au niveau de l'îlot-quartier des Ouled Ammar (n°6 sur la figure 3).

La description que donne E. MERCIER de l'occupation des espaces achetés à Sidi el Kittani par Salah Bey rejoint ce mode de lotissement. Il fonde sa maison et ses annexes en bordure de l'espace, il érige une mosquée à proximité sur un ancien marabout, puis *"peu à peu, il aggloméra autour de ce noyau les constructions comprises dans le pâté englobé par les rues Richepanse, Caraman, de la Fontaine et Négrier"*.

A la lecture du plan de la ville, on remarque souvent une construction importante à un angle ou en bordure d'îlot ; ces maisons, qu'on pourrait appeler "têtes d'îlots", peuvent apparaître comme des maisons-mères, noyaux de l'agglomération de l'îlot (9).

Il est difficile d'aller plus avant dans l'explication en l'absence d'une connaissance stricte du foncier, sans formuler des hypothèses qui risqueraient cette fois de devenir hasardeuses.

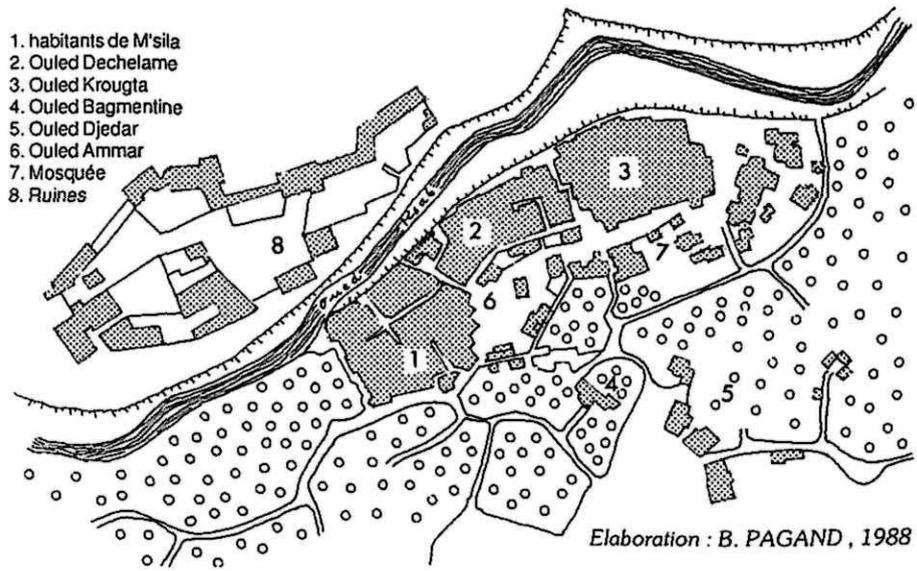
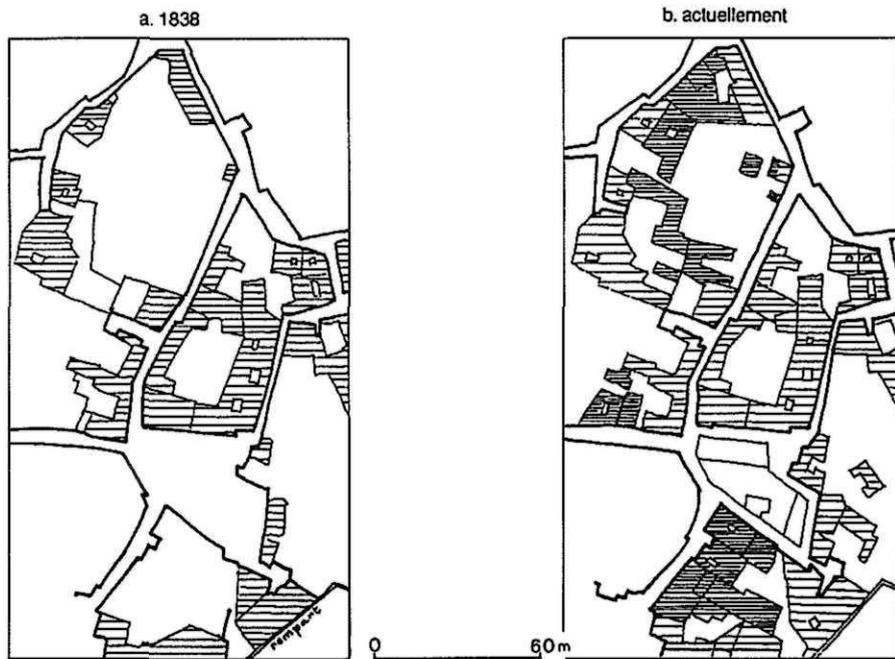


Fig. 3 : Quartiers et groupes tribaux - M'Sila
(Ruelles séparant les fonds)

Source : Arch. Génie A8. S1. C2. Plan 1841.



Source : Arch. Génie A8. S1. C1. N° 22

Elaboration : B. PAGAND, 1988

Fig. 4 : Agglomération traditionnelle d'îlots - Mila

NOTES ET REFERENCES

1- Les premières études scientifiques sur les médinas marocaines apparaissent dès 1900, sur Fès en particulier, très représentative de l'urbanisme et de l'organisation de l'espace médinois.

GAILLARD H. (1905) : Une ville d'Islam, Fès. Esquisse historique et sociale, Paris.

RENE-LECLERC G. (1905) : Le commerce et l'industrie à Fès. Suppl. *Afrique française*.

MICHAUX BELLAIRE E. (1907) : Description de la ville de Fès. *Archives marocaines*.

MARTIN L. (1909) : Description de la ville de Fès, quartier du Keddane. *Revue du Monde Musulman*, IX, pp.433-443.

Fès fera l'objet d'une des premières études les plus détaillées sur une médina :

LE TOURNEAU R. (1949) : *Fès avant le Protectorat. Etude économique et sociale d'une ville de l'Occident Musulman*. Publication de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines. XLV. Casablanca.

Dès cette époque apparaissent des articles synthétiques sur l'organisation des médinas :

MARCAIS G. (1945) : La conception des villes dans l'Islam. *Revue d'Alger*. Alger, pp.517-533.

PAUTY E. (1951) : Villes spontanées et villes créées en Islam. *Annales de l'Institut des Etudes Orientales*. Alger, pp.52-75.

LE TOURNEAU R. (1957) : Les villes musulmanes de l'A.F.N. Maison des Livres. Alger.

Les études plus récentes, qui développent, enrichissent ou détaillent certains aspects de la question ne remettent pas en cause les principes d'organisation.

2- BERARDI R. (1971) : Lecture d'une ville, la médina de Tunis. *Architecture d'aujourd'hui*, n°153. "La ville", pp.38-43.

LOWY P. (1975) : Les villes fermées d'Afrique du Nord. Méthodes de Recherche. *L'espace Géographique*, n°4, pp.323-329.

par exemple, étudient la formation de l'espace médinois à partir d'un module de base dont la répétition et les modes d'assemblage produisent l'ensemble urbain. L'idée, d'ailleurs plus finement pensée et poussée chez Berardi, bien que séduisante en plan, manque spatialement de cohérence et, d'ailleurs, dans la même perspective, la distinction nette maisons-échoppes comme modules de base différents produisant des espaces différents est plus pertinente. cf.

BIANCA S. (1975). Architektur und Lebensform im islamischen Stadtwesen. Studiopaperback. Verlag für Architektur. Artemis. Zürich.

3- PAGAND B. (1988) : *La médina de Constantine. De la Cité traditionnelle au centre de l'agglomération traditionnelle*. Doctorat 3ème Cycle, Géographie et Aménagement, Université de Poitiers, 355p., ronéo.

4- MERCIER E. : Constantine avant la conquête française, 1837. Notice sur cette ville à l'époque du dernier Bey. Index général de Constantine au moment de la conquête française, 1837. *Recueil des notices et mémoires de la Société Archéologique de Constantine*, t.40, 1878, pp.43-96.

5- Archives du Service Historique de l'Armée de Terre, Vincennes. H 226 1835-1838- C24 - Mémoire de M. ROUSSEAU, du Service Financier de la Province de Constantine, à M. Blondel, Directeur des Finances (1838).

6- Archives du Génie, Vincennes. A8.S1.C2. Plan de 1841.

Le recours à l'étude de petites cités traditionnelles est intéressant car il permet de saisir des aspects de l'organisation urbaine moins évolués que dans les grandes médinas, pouvant donc correspondre à des stades antérieurs de la formation de celles-ci.

7- La venelle est un espace libre relativement étroit compris entre deux murs séparatifs de la ligne de partage de deux fonds et qui sert occasionnellement de passage quand il est ouvert. (Vocabulaire de l'Architecture. Imprimerie Nationale. Paris. 1972).

8- Nous avons comparé un plan de Mila datant de 1838 (Archives du Génie, Vincennes. A8. S1. C1 n°22) à un plan récent (DUCH, 1982), montrant des transformations dans des îlots, dues à une croissance du tissu traditionnel, qui elle, n'est pas située exactement dans le temps.

9- BERARDI R., en analysant l'espace médinois à Tunis, a tendance à penser que le noyau d'agglomération de l'îlot est central. cf. Espace et ville en pays d'Islam, in CHEVALIER D. (sous la direction de) (1979). *L'espace social de la ville arabe*. GP Maisonneuve et Larose. pp.99-120. L'étude de l'évolution du lotissement des îlots montrerait donc le contraire.

QUELLE EST LA POPULATION D'ALGER ?

- **J.P. LANGELLIER** : Peau Neuve
Extrait de "Villes au Futur"
[Alger], Le Monde, n°du 4 Mars 1988
- **F.F.** : 9% de la population active.
Extrait de "Villes au Futur"
[Alger], Le Monde, n°du 4 Mars 1988
- Remarques, en réponse à ces
deux articles, d'**A. PRENANT**,
Maître de Conférences de
Géographie, Université de Paris VII

I- L'ARTICLE CI-DESSOUS DE JEAN-PIERRE LANGELLIER, INTITULÉ "PEAU NEUVE", est extrait du Journal "LE MONDE", numéro du Vendredi 4 Mars 1988 (rubrique "VILLES AU FUTUR", consacrée à ALGER).

(La Direction du Journal "LE MONDE" nous a autorisé à le reproduire, sans ajout ni coupure. Qu'elle en soit remerciée).

ALGER - PEAU NEUVE

"Cette ville tient du sortilège. Son orgueilleuse beauté s'impose au premier regard. Son charme intrigue ensuite et captive. Cité millénaire, capitale juvénile. Au commencement était le site, superbe. Heureux celui qui aujourd'hui le découvre et l'approche en venant du large : la rade en demi-lune, la courbe des arcades que la mer, miroir flatteur, reflète complaisamment, les blanches collines de la Casbah, où Camus voyait, les jours d'été, "un jeu de cubes éclatant". Silhouette altièrre, visage radieux : Alger a "du chien".

Marcher le nez en l'air autour de la Grande Poste, joyau "néo-mauresque" où le cœur de la ville battit pendant soixante-dix ans, c'est revivre une formidable aventure urbaine. Pour plusieurs générations d'architectes ayant quitté, pleins d'idées et d'audace, une métropole trop pusillanime, Alger fut une muse prodigue. Les uns y firent leurs gammes, d'autres y épanouirent leur talent : Chassériau et son coup de génie -les voûtes du front de mer-, les élèves d'Auguste Perret, le groupe de l'Aérohabitat, Fernand Pouillon. Le Corbusier y testa quelques idées, poursuivies ailleurs. Beaucoup trouvèrent leur meilleure inspiration en ce lieu privilégié, où, de crête en ravin, la ville n'est jamais plane. En architecture, Alger devança longtemps Paris.

Cent trente-deux ans de présence française ont déteint pour toujours sur le décor d'Alger. Les façades ont un style épicurien, parfois jusqu'à l'exubérance. Symbole et vestige d'une époque de certitude, qui "trionphera" lors du centenaire de la colonie en 1930, l'architecture y est à la fois harmonieuse et fleurie, moderne et pittoresque, régulière et grandiloquente. Frontons sculptés aux motifs éclectiques, balcons et rotondes à colonnes, immeubles d'angle en poupes de vaisseaux. Boulevards élégants, esplanades ombragées, escaliers descendant en cascades vers la mer. Avec le recul, une chose frappe : Alger fut dessinée avec amour.

Héritière d'un décor et d'une histoire, Alger s'est peu à peu réconciliée avec sa mémoire coloniale. L'âme guérie, il lui fallut soigner son corps, menacé d'étouffement. Le mal, déjà ancien, n'avait fait qu'empirer, l'indépendance venue. Dès les années 20, la mise en valeur des terres fertiles chassait vers Alger les fils de la campagne. Plus tard, les déplacements forcés de population dus à la guerre attisèrent l'exode rural. Après 1962, l'industrialisation massive et maladroite, l'échec du socialisme agraire et la démographie galopante, familière au tiers-monde, aggravèrent le mal. Alger manqua suffoquer sous le poids des hommes.

Quelques chiffres situent la crise urbaine. Essor stupéfiant, la population d'Alger tripla en vingt-cinq ans : 500 000 habitants en 1962, plus de 1 500 000 en 1987. Et encore ! Il faut, pour être dans le vrai, gonfler ces trop modestes statistiques officielles (voir page II)* Alger est une ville jeune,

* : c'est-à-dire, ici, voir infra, article signé F.F. : "9% de la population active" (Note d'URBAMA).

à l'image du pays. Sur 23 millions d'Algériens, 6 millions sont sur les bancs de l'école. Un Algérien sur deux n'a pas dix-huit ans, deux sur trois sont nés depuis l'indépendance. 640 000 jeunes affluent chaque année sur le marché du travail. Combien trouvent un emploi ?

Le pire appartient peut-être au passé. Lieu de transhumance et creuset national depuis toujours, Alger conservera longtemps sa force d'attraction. Mais, tout en restant rapide, sa croissance démographique ralentit. Celle du pays aussi. Elle atteignait 3,2% il y a dix ans, elle est redescendue à 2,8%. "*Alger commence à respirer*", observent ses édiles. Un symptôme parmi d'autres : les classes sont légèrement moins surpeuplées. Ce progrès résulte d'une politique d'aménagement du territoire, baptisée "option hauts-plateaux" et mise en oeuvre au seuil de la décennie. Pour stopper l'hémorragie rurale et contenir l'embonpoint des villes côtières, on redéploia l'activité économique vers le sud. Ce changement de cap donne un peu d'air à la capitale.

Le destin d'Alger reste maîtrisable. Elle ignore la pollution de Mexico, l'anarchie urbaine du Caire, l'insalubrité de Rio. Ses équipements collectifs et sociaux feraient ailleurs bien des envieux. L'eau courante, l'électricité sont à la portée de tous, le gaz municipal à celle du plus grand nombre. Trois foyers sur dix ont le téléphone. On rénove le labyrinthe des canalisations en tous genres, dans des conditions rendues difficiles par l'absence d'archives fiables. Les ordures ménagères sont collectées chaque jour. Le spectacle des "chaînes" où l'on se ravitaillait en eau, au coin de la rue, jerrican à la main, a pratiquement disparu. La jeunesse est scolarisée à 99%. La sécurité physique de la population est mieux garantie que dans la plupart des capitales.

Un casse-tête toutefois reste intact : se loger. L'abandon soudain, en 1962, par 300 000 Européens d'un vaste parc immobilier avait passagèrement masqué la pénurie. Elle refit vite surface. Refuge, pendant la guerre, des "rebelles" algériens, la Casbah était pleine à craquer. Ailleurs surgissaient des bidonvilles. Dans les années 70, on sous-estima gravement la poussée démographique et l'afflux citadin. C'est l'époque où le cinéma popularise avec humour, sous les traits d'"Omar Gatlalou", le personnage du fonctionnaire algérois consacrant tout son temps à l'improbable quête d'un logement.

Onze ans plus tard, le film de Merzak Allouache conserve son actualité. Baromètre de la crise, le taux d'occupation atteint 7,8 habitants par logement. De l'aveu des autorités, ce chiffre est proprement "pathologique". Encore s'agit-il d'une moyenne. Un appartement familial abrite souvent dix à douze personnes. Le soir venu, on déplie les matelas dans les chambres. Facile d'imaginer les désagréments d'une promiscuité que les jeunes supportent de plus en plus mal.

Dans ce domaine, Alger paie cher les erreurs du passé. Tardivement créé en 1977, le ministère de l'habitat se fixa un objectif devenu vite chimérique : 100 000 nouveaux logements par an à partir de 1980. On resta loin, très loin du compte. Les prix grimpèrent, les listes d'attente s'allongèrent. L'Etat n'avait pas assez d'argent pour importer le ciment nécessaire à son programme. Aujourd'hui, 150 000 logements font défaut à Alger.

Entre-temps, la capitale fit peau neuve, nettoyant ses kystes de misère. A Alger, comme ailleurs dans le pays, on rasa les bidonvilles. La plupart de leurs habitants, venus des hauts plateaux, furent contraints de regagner les petites villes de leur région natale, où l'Etat dispensa industries et emplois. Ce "retour" au pays, de quelque 200 000 anciens citadins, à l'origine souvent mal vécu par ces transfuges, est maintenant chose acquise. Quant aux familles évacuées au fil des ans de la Casbah, elles retrouvent un gîte dans les nouvelles banlieues.

Pour atténuer la crise, l'Etat fit barrage au flot migratoire vers Alger et y découragea les investisseurs. Il prit surtout une mesure de choc : la mise en vente de tout son patrimoine immobilier, très largement constitué des biens laissés vacants en 1962 par les Français. Cette privatisation avant la lettre eut l'heureux effet de délester l'Etat d'un fardeau coûteux, la gestion et l'entretien de ces biens publics ayant pendant vingt ans mobilisé une véritable armée de fonctionnaires. Depuis 1982, l'Etat a vendu la moitié de ses 500 000 logements, dans des conditions défiant toute concurrence. Le reste est peu à peu rénové avant d'être mis sur le marché. Qu'importe si cet immense solde permet quelques spéculations juteuses, l'essentiel, pour l'Etat, est de "responsabiliser" le citoyen en favorisant son accès à la propriété.

A Alger, il faut construire, construire encore. Les dix mille logements prévus chaque année permettront tout juste de stabiliser le déficit. Le Trésor public subventionne classiquement des programmes sociaux, mais surtout, chose nouvelle, l'Etat libéralise et stimule la promotion immobilière publique, et -suprême audace- privée. Seul le temps dira l'importance de cette dernière initiative. En attendant, la crise semble avoir franchi son paroxysme. Mais elle sera lente à s'apaiser. Après tout, la pénurie de logements n'est que l'un des symptômes d'une métamorphose, celle d'une société algérienne de plus en plus jeune, urbaine et exigeante.

Alger n'est plus dans Alger. La ville s'est progressivement décentrée, en s'étirant vers le sud et l'est. Douze kilomètres, à vol de mouette, séparent maintenant les deux sentinelles de la rade, l'ancienne, Notre-Dame d'Afrique, qui veille sur Bab-El-Oued, et la nouvelle, ce Sanctuaire du Martyr, dont les trois immenses palmes de béton, du haut de leurs 92 mètres, saluent la Méditerranée, en symbolisant, à elles seules, le nouvel âge d'Alger.

Là-haut, sous la longue esplanade artificielle du Parc de la Victoire, une foule jeune et nonchalante, qui regarde plus qu'elle n'achète, flâne entre les étages et les galeries d'un vaste complexe commercial et culturel, à l'architecture élégante.

Le futur centre d'Alger se trouve bien ici, et un peu plus loin, au pied de la colline, dans le quartier de La Hamma ("La Fièvre") où l'on s'active jour et nuit sur l'un des plus grands chantiers d'Afrique. En bordure du célèbre Jardin d'essai, aux trois mille essences, verront bientôt le jour un Palais des congrès, un hôtel de luxe, une Bibliothèque nationale, le nouveau Parlement, etc.

Les promoteurs du nouveau plan d'urbanisme, mis au point en 1985, nous expliquent leur ambition : contenir et guider la croissance

d'Alger, modifier ses structures, bref lui donner un nouveau visage. Découpée en huit secteurs urbains, la capitale de demain se recentrera autour des quartiers de La Hamma et d'Hussein-Dey. Elle grandira de manière axiale, le long d'amples boulevards, et non plus de manière concentrique. D'où une meilleure respiration du tissu urbain. Les périphéries seront reliées entre elles, indépendamment du centre. L'habitat sera mixte, mêlant logements et bureaux. De petites zones d'activités essaïmeront dans la ville. Un métro rapide rapprochera le vieil et le nouvel Alger.

Quand tout cela sera fait, à l'aube du prochain siècle, il restera aux Algérois eux-mêmes à donner à leur nouvelle ville un "supplément d'âme".

Jean-Pierre LANGELLIER

II- L'ARTICLE, SIGNE F.F., INTITULE "9% DE LA POPULATION ACTIVE", est extrait du Journal "LE MONDE" du Vendredi 4 Mars 1988, (rubrique "VILLES AU FUTUR", consacrée à ALGER).

(La Direction du Journal "LE MONDE" nous a autorisé à le reproduire. Nous l'en remercions)

ALGER - 9% DE LA POPULATION ACTIVE

"Combien d'habitants à Alger ? La question vaut d'être posée, car toutes les estimations ont été avancées ces dernières années. De 2 à 4 millions de personnes selon les interlocuteurs. Le très officieux Office national des statistiques (ONS), dépendant du ministère de la planification lorsque celui-ci existait encore, n'estimait-il pas lui-même la population d'Alger à 1 721 607 personnes au 1er janvier 1983 ?

La réponse officielle a été apportée par le recensement général de la population effectué au mois de mars 1987. Les résultats rendus publics au cours de l'été suivant ont surpris plus d'un observateur. D'abord, parce que la population totale de l'Algérie n'atteint pas tout à fait les 23 millions (22 972 000), ensuite parce qu'Alger, le monstre tentaculaire, ne recèle que 1 483 000 habitants en agglomération et 1 687 579 âmes pour l'ensemble de la wilaya.

Dix ans auparavant le Grand Alger comptait 1 353 000 personnes lors du recensement de 1977. Le taux d'accroissement de 9,6% est particulièrement faible, comparé à celui des autres grandes villes algériennes. Cependant, il peut s'expliquer par la saturation de la capitale ; par la "dégourbisation" qui a débarrassé la couronne algéroise de sa frange de bidonvilles surpeuplés ; la destruction de quartiers entiers, notamment le Hamma, qui a provoqué un transfert important de population ; la restructuration des entreprises nationales, dont bien souvent seul le siège social reste à Alger ; et, finalement, le taux d'expansion démographique de la wilaya (2% l'an) plus faible que la moyenne nationale (3,06%).

Rien ne se perd, rien ne se crée. Lavoisier aurait fait un bon démographe. A l'inverse de la capitale, les cités avoisinantes ont crû souvent de plus de 100% ces dix dernières années. Alger s'est donc dégonflée au profit de sa banlieue, en pleine expansion.

Savoir jouer sur les chiffres

Autre révélation : contrairement à toute attente, le ménage algérois composé de 6,7 personnes est moins important que la moyenne nationale (6,9). A 18% seulement, la population est active en Algérie, ce qui signifie qu'une personne sur 5,5 travaille. Mais Alger, qui abrite 7% des Algériens, représente à elle seule 9% de la population active, soit un travailleur pour 4,3 personnes. Ce qui n'est pas si surprenant. Alger concentre une bonne part des activités. Elle abrite le gouvernement, le parti, le Parlement, les sièges des administrations et des grandes entreprises. C'est un centre de décisions, un lieu de passage et de transit. Alger est saturée le jour. Elle se vide la nuit.

Quels chiffres faut-il retenir lorsqu'il s'agit de statistiques et de prévisions ? Dans le domaine des transports par exemple : combien de personnes circulent-elles à Alger ? De la santé, à l'approvisionnement, combien sont concernées par les services compétents de la capitale ? Les administrations savent utiliser à bon escient tour à tour les chiffres officiels et leurs propres estimations.

Il est flatteur pour les services de santé de diviser le nombre officiel d'habitants par le nombre de lits d'hôpitaux pour arriver à 2,4 lits pour 1 000 habitants, alors que la norme fixée par le ministère était de 2 pour 1 000. En revanche, pour décider les pouvoirs publics à dégager les crédits indispensables à l'achat de bus et de taxis, les services compétents utilisent leurs propres estimations. C'est de bonne guerre.

Mais personne n'est en mesure de dire vraiment combien d'habitants compte la capitale. Même si l'unanimité se fait pour affirmer qu'il y a plus d'un million et demi d'habitants à Alger, en dépit du chiffre officiel jailli du dernier recensement".

F.F.

III- LE TEXTE CI-DESSOUS EST LA REPRODUCTION DE LA LETTRE ADRESSEE PAR ANDRE PRENANT, Maître de Conférences de Géographie à l'Université Paris VII, au Rédacteur en Chef du Journal "LE MONDE", en date du 2 AVRIL 1988.

(Cette réponse n'ayant pas été publiée, A. PRENANT nous l'a adressée, en souhaitant voir URBAMA la mettre à disposition des lecteurs intéressés).

"Je vous adresse ci-dessous quelques remarques que m'inspire votre rubrique "Villes au futur", consacrée à Alger, dans votre N°du 4 Mars 1988.

L'article de présentation de Jean-Pierre LANGELLIER m'apparaît en effet fondé sur certaines données fausses concernant, en particulier, la dynamique de la population d'Alger,- comme aussi de l'Algérie en général.

1°) Le nombre même des habitants de la capitale en 1987 que donne votre collaborateur (1 500 000) reprend, en l'arrondissant, le chiffre fourni, dans sa livraison de Juillet-Septembre 1987 par la revue officielle "Statistiques" publiant les résultats préliminaires du recensement : 1 483 000 (1). Mais comme, avant que ces résultats soient connus, toutes les sources gonflaient arbitrairement à 3 Millions d'habitants la population de l'agglomération, et en déduisaient un peu vite, comme une évidence, le triplement de la population du "Grand Alger" depuis l'Indépendance, J.-P. LANGELLIER croit devoir conserver ce multiplicateur. Du coup, il lui faut réduire à 500 000, -toutes proportions gardées-, l'effectif de 1962.

Considère-t-il que, jusqu'à leur départ, les Européens qui y résidaient alors n'étaient pas des habitants, -encore que, comme il le souligne plus loin avec raison, ils aient laissé "un vaste parc immobilier"? Ou que les Algériens qui, immédiatement et en plus grand nombre qu'eux, se sont substitués aux partants dans ce parc n'en étaient pas non plus ? Ou n'envisage-t-il la population d'alors que dans l'instant très bref, et non simultanément, où ces logements restaient vacants entre abandon et réinstallation pressée par le grand appétit de desserrement des Algériens ? Toujours est-il que le "Grand Alger", -dans les limites où il compte aujourd'hui 1 500 000 habitants-, en comptait déjà près de 500 000 dès 1948 (479 853 recensés, dont 228 252 Algériens), près de 600 000 en 1954, au début de la guerre d'Indépendance, (586 288, pour moitié Algériens). Au dénombrement de 1960, l'effectif approchait 900 000 (aux deux-tiers Algériens) pour dépasser 942 000 dès 1966, après substitution de nationaux à la très grande majorité des étrangers.

Une fois cette substitution très rapidement opérée (2), la population ne s'est plus accrue, depuis l'Indépendance et à champ constant, que de 541 000 habitants, soit de 57,5% -ou de 2,2% par an et en moyenne-, beaucoup moins vite que ne l'aurait permis son croît naturel, et que ne l'a fait la population totale du pays, accrue, elle, de 90% à un taux annuel moyen de 3,1%.

J.-P. LANGELLIER croit en outre pouvoir affirmer "trop modestes (...) ces statistiques officielles". Qu'il prenne garde de ne pas devoir répéter l'acrobatie qu'a dû opérer "El Moudjahid" du 19 Juillet 1987 (3) en passant un voile pudique sur la "correction" apportée, dix ans plus tôt, par les services officiels en gonflant, pour se conformer au modèle, le chiffre "trop modeste" de 1977 pour le porter arbitrairement à 1 523 000 ! Car la conformité (ou le conformisme) de ce chiffre "corrigé" impose aujourd'hui à ce journal de revenir aux 1 353 826 d'avant correction sous peine d'avoir à expliquer la perte, en dix ans, de 40 000 habitants par une ville à la croissance "incontrôlable" !

2°) L'encadré du bas de la page II de votre rubrique (*) reprend, simplement transposé, celui qu'"El Moudjahid" du 19 Juillet 1987 consacre à "expliquer", justement, le faible taux de croissance (0,9% par an) constaté, du chiffre brut de 1977 à 1987, qui contredit précisément le propos de J.P. LANGELLIER. Ces explications, -en dehors de la saturation, bien réelle-, font appel à la "dégourbisation", à la destruction du Hamma et au faible taux d'expansion démographique de la wilaya.

(*) cf.: article "9% de la population active" (Note d'URBAMA)

Or,

a) le taux d'accroissement naturel invoqué (2% par an) est repris d'un calcul effectué à partir de la population prévue (2,5 Millions) et perd toute valeur au vu de la population réellement recensée dans les limites de la wilaya d'avant 1985, plus vaste que l'actuelle (2,1 Millions), qui le porte à 2,6% : moins que pour l'ensemble du pays, certes, mais beaucoup plus que l'accroissement réel.

b) La "dégourbisation", la destruction du Hamma (pour rénovation), les débuts, expérimentaux, de réhabilitation de la Casbah datent des trois dernières années. Or, si le recul du nombre d'habitants de l'ancienne commune d'El Madania, qui comprenait le Hamma et d'anciens bidonvilles (notamment celui d'El Anasser), est bien le plus marqué, de 15 852 habitants (et -16,6%), celui de la Casbah, de 4 789 habitants (et - 4,2%) est inférieur à celui d'Alger-centre qui perd 7 327 habitants (et 6,4%), de Sidi M'hamed qui en perd 12 682 (et 11,9%) et de Bab-el-Oued (-7 339 et -6,4%), trois quartiers pourtant épargnés par l'habitat précaire et sa résorption.

c) Le ralentissement de la croissance d'Alger est une réalité ancienne, indépendante de ces caprices conjoncturels. Dès 1976, j'avais mentionné, dans un rapport au Centre National de Recherches et d'Etudes Statistiques algérien (4), une stabilisation de sa population apparente dès 1972, et qui m'avait alors surpris. En notant, dans une communication de 1978 (5), le report de la croissance urbaine sur les petits centres, j'y voyais l'expression d'une "rupture dans le cours du système urbain algérien (...) avec le mode de croissance monocéphale (...) du Tiers-Monde", rupture marquée par l'amenuisement de l'arrivée de ruraux et le "dispatching" de l'encadrement vers les centres de l'intérieur en voie d'équipement en même temps que par l'abaissement progressif, -déjà!-, du taux de natalité citadin. L'analyse de la périodisation des migrations fournie par le recensement de 1977 (2) n'a pu que le confirmer.

3°) Le tableau apocalyptique que J.-P. LANGELLIER brosse, pour l'Algérie entière et en guise d'explication de la croissance qu'il imagine pour Alger, du déséquilibre entre la demande d'emplois et les possibilités d'en créer, ne correspond pas à la réalité. Il ne saurait affluer "640 000 jeunes (...) chaque année sur le marché du travail" quand la classe d'âge qui a atteint seize ans en 1987 n'a jamais dépassé 606 000 individus à la naissance, avant qu'en meurent 52 000 dans la première année et que les tables de mortalité les réduisent à moins de 540 000 aujourd'hui. Il faut aussi tenir compte de ce que seule une minorité des femmes, -de plus en plus celles qui ont suivi des études secondaires et supérieures-, recherche actuellement encore une activité professionnelle, à la fin de ces études, généralement après seize ans. En outre, 28% des garçons (59 000 en 1980, 73 000 en 1984) et 16% des filles (33 000, puis 41 000) entraînent, ces années, en première année secondaire. Près de 10% s'engagent ensuite dans l'enseignement supérieur.

La quête de travail ainsi retardée de trois à sept ans réduit l'effectif qui s'y lance à celui des classes d'âge plus anciennes, -pour partie-, et moins fournies. Compte tenu des décès d'actifs et des départs en retraite, et en admettant que la participation féminine s'élève aujourd'hui à 20%

-alors qu'en moyenne elle dépasse à peine, en ville, 10%-, c'est 250 000 emplois nouveaux qu'il faut créer chaque année. Et c'est déjà beaucoup !

Or les recensements successifs (1966, 1977, 1987) ont constaté, dans tout le pays, un progrès continu du taux d'emploi et, comme le marque votre encadré de la page II, le maintien d'Alger au meilleur taux (23% en 1987) avec Oran et après Annaba, mais de peu avant Constantine et les autres villes industrialisées, même intérieures. En fait, l'habitat précaire algérois exprimait, non le chômage, mais la distorsion croissante entre rétribution des travailleurs et coût du logement. Leur "retour" dans l'intérieur, d'où leurs parents surtout étaient venus, a donc consisté, trop souvent, même en leur fournissant, éventuellement, un F3 ou un F4, à en faire des chômeurs, quand bien même ils avaient tenu un emploi fréquemment qualifié à Alger où souvent leur force de travail a manqué.

La rectification de ces données est souhaitable si l'on veut aborder utilement un certain nombre des thèmes qu'évoque votre rubrique : crise du logement ou option "Hauts Plateaux" par exemple.

La crise du logement est bien réelle. Elle est à la fois ancienne, héritée de l'étroitesse de l'ancien parc immobilier "indigène" de l'époque coloniale, et actuelle, née de la nécessité du desserrement et des conditions d'inégalité dans lesquelles il s'opère : la construction du secteur public est de plus en plus destinée à la vente aux épargnants, dont la plupart n'ont pas accumulé suffisamment d'intérêts pour obtenir des prêts suffisants pour l'achat. L'appel croissant à la promotion, y compris privée, provoque une sélection sociale dans le desserrement, -le plus souvent au profit des moins mal logés-, dans des lotissements consommateurs d'espace (les "Dallas" de ceux qui n'y ont pas accès), dans le même temps où l'on reproche à la ville/ à l'industrie, de rogner sur la campagne. La rénovation de quartiers (El Hamma) pour en faire des centres de "prestige" augmente le nombre de logements qu'il faut construire en périphérie, aux dépens de l'espace rural, du nombre de tous ceux qu'on a détruits, tout en éloignant les travailleurs de leur lieu d'emploi, et les ateliers de leur clientèle. La réhabilitation de la Casbah est certes nécessaire, mais les conditions dans lesquelles elle s'effectue laissent à l'initiative privée le soin d'en rembourser les débours élevés par une spéculation susceptible de priver, non seulement les anciens locataires de leur logement, mais les propriétaires ancestraux, hors d'état d'en supporter le coût, de leur propriété : c'est une mutation façon "Marais" à Paris.

"L'option Hauts-Plateaux", dont J.-P. LANGELLIER semble croire qu'elle est réalisée ("mise en oeuvre au seuil de la décennie") est encore dans l'avenir. S'il est vrai qu'on a "redéploy(é) l'activité économique vers le Sud", c'est bien avant l'entrée de cette option dans le discours : c'est même ce redéploiement qui, en fixant les ruraux et en les interceptant dans de petites villes souvent nouvelles nées, a freiné la croissance d'Alger dès la décennie 70.

Mais l'initiative officielle de "retourner" les migrations vers le Sud (dont le renvoi des "bidonvillains" a pu paraître un premier exemple) ne peut masquer que c'est là que persistent les faibles taux d'emploi, parfois aussi bas en ville qu'à la campagne : de 10 à 15% de la population totale.

L'urgence n'est pas d'y repeupler, mais d'y donner une activité, intégrée dans le circuit national de production, au surplus de chômeurs qui n'y trouvent de ressources que dans ce qu'on peut appeler un "secteur informel de luxe", purement spéculatif et, de toléré, vite devenu encouragé. L'initiative privée n'a guère de profits à attendre des investissements productifs qu'il faut y faire, alors que les surcoûts n'ont pu en être surmontés, jusqu'à présent, que par une puissance publique à laquelle on les reproche aujourd'hui.

A. PRENANT
Géographe

- 1) STATISTIQUES. Juillet-Septembre 1987. N°16. O.N.S. Alger. Premiers résultats provisoires du recensement général de la population et de l'Habitat. 1987.
- 2) CAHIERS DU G.R.E.M.A.M.O., N°5. Problèmes urbains au Maghreb. Travaux de la Table Ronde des 25 et 26 Octobre 1985 à l'Université PARIS VII. Oct. 1987, Paris.
- 3) Ibid., p.112
- 4) Essai d'évaluation et d'interprétation de la croissance urbaine en Algérie de 1966 à 1974 (Tableau, p.106). C.N.R.E.S., S.E.P. ALGER, 1976, ronéo.
- 5) Centralisation de la décision à Alger, décentralisation de l'exécution en Algérie, in CAPITALES ET METROPOLES MEDITERRANEENNES, Villes en Parallèle, n°2, Nanterre, 1978.

Les Cahiers d'URBAMA, 1989, n°2

SQUATTER LE DESERT AU CAIRE

**Note sur Ezbet el Haggana
à l'issue d'une visite interrompue**

(incluant un parallèle avec Manshiet Nasser)

par **Philippe HAERINGER**
GOPP/IAURIF/ORSTOM/CEDEJ

(manuscrit écrit en Février 1987,
Le Caire)

AVANT-PROPOS

Courte visite, en effet, que celle que nous fîmes à Ezbet el Haggana, le 5 Février 1987, avec François IRETON et Mercedes VOLAIT, dans le cadre d'une collaboration GOPP/IAURIF/ORSTOM/CEDEJ pour une pré-étude sur les mouvements d'urbanisation spontanée au Caire. Ezbet el Haggana avait été choisi comme l'un des points d'ancrage de cette étude exploratoire. Mais cet ancrage ne put se faire en raison, comme on le verra, de l'attitude de certains leaders -et sans doute de notre maladresse. Cette visite écourtée (quelques heures) nous pose problème en raison de l'unicité du cas d'Ezbet el Haggana où le "squatting" populaire semble prendre pied pour la première fois (à grande échelle) en plein désert, un désert sensé appartenir tout entier à l'Etat et jusqu'ici dédaigné -au profit des terres agricoles- par l'urbanisation populaire spontanée.

Mais, tout compte fait, les nombreuses notations visuelles que nous pûmes faire en cet épisode de "découverte", leur contraste avec tout ce que l'on peut avoir dans les autres secteurs de l'agglomération cairote, et jusqu'au déroulement de notre mésaventure (la seule que nous ayons subie au Caire), nous fournissent un ensemble de signes qu'il serait dommage de ne pas utiliser pour risquer quelques hypothèses d'interprétation. C'est l'objet de ces quelques pages.

UNE IMPRESSION DE DEJA VU...AILLEURS

Au premier abord et à l'inverse des autres fronts d'urbanisation du Caire, Ezbet el Haggana semble s'apparenter au modèle le plus courant des urbanisations périphériques illégales ou extra-légales dans les villes du Tiers-Monde. Pour l'africaniste que je suis, par exemple, le spectacle et l'atmosphère d'Ezbet el Haggana évoquent du familier, du déjà vu : celui d'un établissement humain s'installant à la sauvette à partir d'un point de fixation et progressant en tache d'huile sur une trame hésitante, approximativement orthogonale, mais comme tremblée et conditionnée par des cheminements préexistants, promus au rang d'axes de circulation.

Surtout, ce que l'on retrouve à Ezbet el Haggana, c'est l'apparence d'un investissement progressif commençant par une installation matérielle extrêmement modeste. A la différence de ce que l'on observe sur les terres agricoles où, sur fond de luzerne (plus exactement de "bersim"), poussent directement des immeubles de 5 ou 6 étages (que nous appellerons "skeletons" par référence à l'impressionnante armature de béton armé qui les caractérise), Ezbet el Haggana offre le spectacle d'une urbanisation au ras du sol, en rez-de-chaussée. Cette impression prévaut malgré l'exception du premier noyau de peuplement, déjà densifié en hauteur, et même si, au-delà de ce noyau, on discerne aussi, ici ou là, des promesses de puissants "skeletons" sous la forme de piliers de béton déjà brandis vers le ciel.

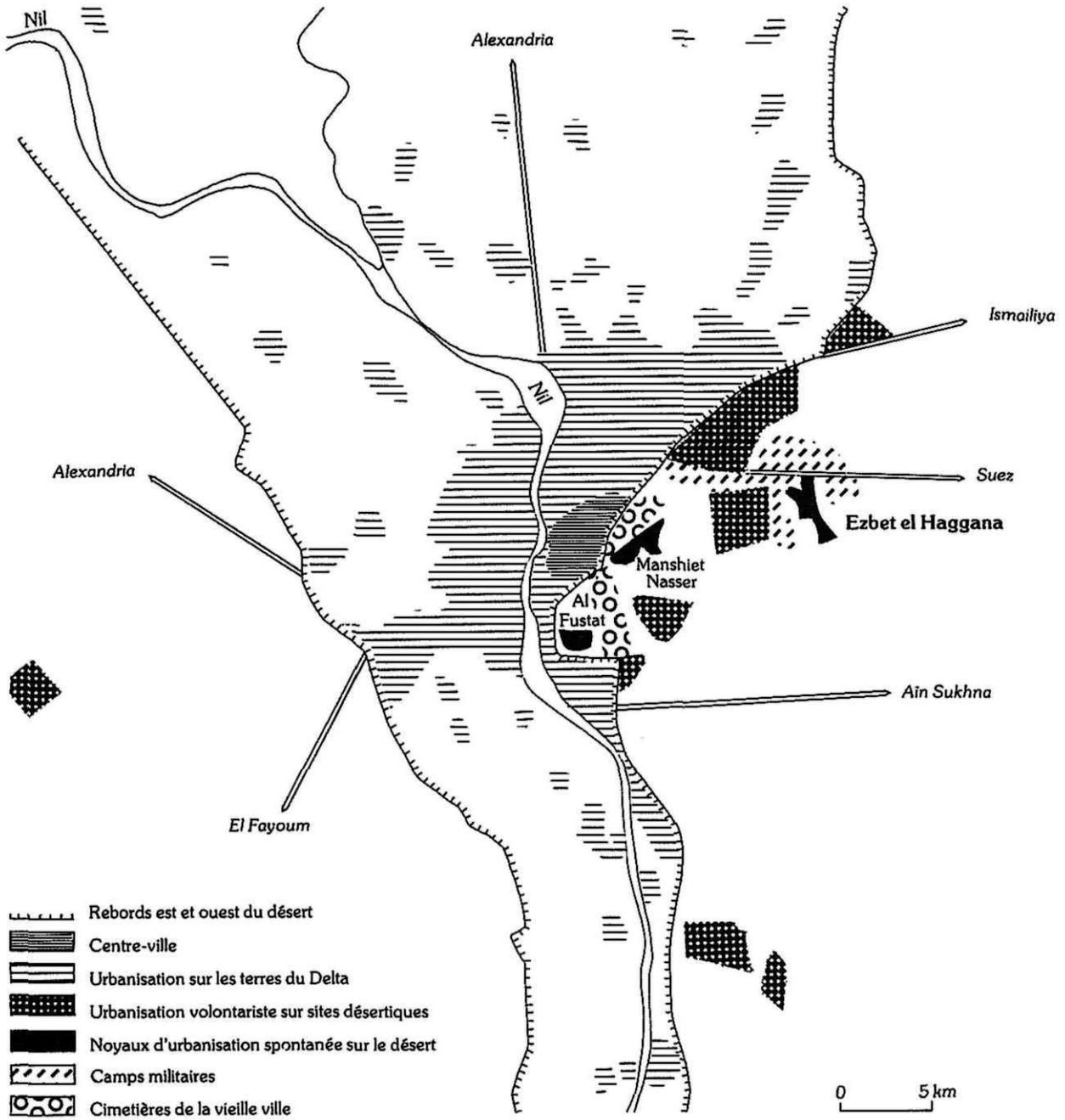


Fig. 1 : Localisation d'Ezbet el Haggana

Enfin, le climat humain d'Ezbet el Haggara semble lui aussi conforme à celui par lequel, dans tant de villes du Tiers-Monde, commence à vivre un quartier populaire "spontané" non encore densifié : une impression de quiétude et d'espace, une touche de ruralité, la convivialité directe des gens pauvres, de nombreux détails attestant d'une phase de "système D" individuel et collectif, toutes choses -cela dit en passant- contribuant à la séduction de l'anthropologue étranger...

MAIS CE NE SONT QUE DES FAÇADES

Quiétude et espace ? Au deuxième regard, quelque chose semble "clocher" sur ce plan-là. Une fois franchis les alentours immédiats du noyau originel, et plus encore si l'on quitte l'un des deux ou trois axes de circulation qui le prolongent, le calme ambiant paraît tout à coup complètement excessif. En réalité, il n'y a pas âme qui vive dans toutes ces rues pourtant entièrement bâties. Nuançons tout de même :

- 1)- comme dans le désert (et nous y sommes), il y a toujours quelqu'un quand on croit être seul ;
- 2)- tout est bâti, mais en creux. Et c'est à partir de là que tout devient quelque peu hallucinant, voire suspect.

Hallucinant, d'abord, car les façades -toutes bâties en mitoyenneté- montrent bien des portes et des fenêtres pourvues de leurs huisseries, mais il n'y a rien derrière qu'un enclos en maçonnerie de briques. Normal, dira-t-on peut-être : il s'agit d'un processus évolutif, les pauvres ne construisent pas leur maison en un jour et ceux-ci commencent par les murs extérieurs, ce qui leur permet d'enclore une parcelle sur laquelle ils n'ont pas de titre et qu'il leur serait difficile de défendre autrement. D'ailleurs, la plupart d'entre eux ont peint leur nom sur leur façade, en précaution supplémentaire. Oui, mais ce qui est moins normal c'est que, s'il s'agit d'un processus évolutif, l'immense majorité des habitations en soient restées au même stade : ni plus ni moins, sur une superficie sans doute proche de 200 hectares. S'il y avait évolution, elle serait évidemment sensible bien au-delà des secteurs proches du noyau ancien. Etant donné la formidable pénurie de logements dont souffre Le Caire et particulièrement les classes pauvres, comment se fait-il que ces pauvres-ci, du moment qu'ils ont trouvé l'inespéré terrain et les ressources nécessaires à la construction d'une façade, semblent tant hésiter à poursuivre l'effort qui leur permettrait d'habiter leur parcelle ?

Suspect ensuite car, plus on avance vers le fond d'Ezbet el Haggana, qui se resserre peu à peu sur un axe unique, plus les façades de décor laissent la place à de longs murs aveugles. Mais n'allons pas si vite. Avant même de pénétrer si avant, quelques grandes parcelles emmurées, ici et là, indiquent que les pauvres, en toute hypothèse, ne sont pas seuls et que leur expectative est partagée. Ici et là on s'apprête à bâtir un "skeleton" dont certains, je l'ai dit, montrent déjà leurs piliers et souvent une première dalle. Mais, à bien y regarder, les "façades de décor" elles-mêmes laissent fréquemment des doutes quant à la pauvreté de leurs propriétaires.

CE QUE FAÇADE VEUT DIRE

Certes, beaucoup de ces façades enclosent des parcelles de dimensions modestes, la plupart semblant se situer entre 100 et 150 m² (mais c'est plutôt plus que sur les terres agricoles). La modestie des moyens mis en oeuvre

(maçonnerie rapide, sans armature, de briques de limon parfois relayées par des blocs de gypse ou des pierres tout venant) reste en accord avec l'idée de pauvreté, de même que l'apparence des habitants, quand il y en a, ou les détails matériels de leur vie domestique, et même leur discours : "Nous sommes pauvres". Mais certaines façades sont beaucoup plus soignées, ou plus larges, ou les deux à la fois. Les noms des propriétaires sont parfois gravés dans un carreau de marbre, accompagnés d'un verset du Coran. Certains déclinent leur qualité : c'est le docteur untel, et l'on retrouve son nom pour désigner la rue ! On imagine soudain que les très modestes familles qui habitent les lieux pourraient bien jouer, pour une part d'entre elles, un rôle de gardiennage ; comme dans les cimetières du Caire, auxquels le paysage d'Ezbet el Haggana fait vaguement penser. Cette explication semble particulièrement plausible lorsque les logements se réduisent à un petit local dans l'angle d'une parcelle, à peine discernable derrière la façade-décor. Peut-être pourrait-il même en être ainsi des occupants de certaines des maisons entières qui ne seraient de facture si sommaire que parce qu'elles seraient provisoires, uniquement destinées à marquer l'appropriation des lieux en attendant des jours plus fastes. Ce ne sont là qu'hypothèses.

Mais, ce qui achève d'ébranler la thèse d'un simple établissement, à la sauvette, d'une population démunie, c'est la présence d'enclos explicitement destinés à d'autres usages que l'habitation. En premier lieu, on est frappé par le grand nombre de mosquées amorcées, généralement au même stade de construction que la majorité des habitations (rez-de-chaussée des façades sur rue), mais dont les dimensions annoncent parfois l'intention d'un investissement important ; certaines, plus avancées, sont déjà en service ; l'une d'entre elles, de bonne taille, domine une partie du quartier de son minaret jaune flambant neuf. A mesure que l'on s'enfonce dans le quartier, l'attention est attirée par un autre type de projet : de nombreux terrains sont manifestement mis en réserve pour une activité de production. Un signe ne trompe pas : les palissades de briques s'ouvrent par d'immenses vantaux métalliques. Ici ou là, l'investissement est plus avancé : une charpente en fer est déjà assemblée au milieu du terrain...

SUR LA "ROUTE DES ENTREPRENEURS"

Lorsqu'enfin la configuration des lieux vous rabat sur l'axe principal (butant partiellement sur un camp militaire, Ezbet el Haggana se rétrécit brutalement mais poursuit sa progression -vers le Sud-Sud-Est), on commence à pressentir l'une des clés de compréhension de cette étrange poussée d'une urbanisation fantomatique. Un mouvement incessant, dans un nuage de poussière, de camions BTP et... de grosses Mercedes, devient tout à coup le fait essentiel. En même temps, on s'aperçoit que les briques rouges de limon ont été relayées par des parpaings de ciment. Tous les murs sont désormais construits dans ce matériau. Et pourquoi en serait-il autrement puisqu'un premier enclos, puis un deuxième, puis beaucoup d'autres se révèlent être, précisément, des aires de production de ce matériau plutôt rare au Caire. Un tournant plus loin, légèrement plus élevé, et l'on découvre toute l'ampleur de l'enjeu. Loin vont les camions, vaste est l'aire d'extraction (ou de récolte) du sable du désert, innombrables les petites -ou moyennes- fabriques de parpaings de ciment...

INTERLUDE

... Nous n'avons pas pu poursuivre davantage nos investigations. Descendu d'une Mercedes, un "ingénieur" nous a arrêtés, interrogés, puis livrés aux militaires. Une fois dans leur camp, ceux-ci se sont excusés, nous ont courtoisement reconduits à notre voiture. Mais, comme nous quitions Ezbet el Haggana, le "propriétaire" de la belle mosquée jaune nous rattrapa, nous doubla et mit sa voiture en travers de la piste. Il fit avertir la police militaire qui vint à son tour nous cueillir... Manifestement, nous n'étions pas tolérés.

CE QU'EZBET EL HAGGANA N'EST CERTAINEMENT PAS

Que faut-il déduire de ces fugaces observations visuelles ? Elles ne nous révèlent certes pas tout, mais nous permettent tout de même d'écartier des interprétations devenues impossibles, et de préciser des hypothèses. Ezbet el Haggana n'est pas, comme pourrait y faire croire -à la rigueur- le premier noyau de peuplement de même que la modestie des impenses, un déversoir du trop-plein des classes pauvres du Caire en mal de logement. La vacuité de la majeure partie du tissu créé plaide évidemment contre cette hypothèse : l'impatience de se loger n'est pas la motivation essentielle des "propriétaires". On peut certes imaginer que le premier noyau ait pu fonctionner ainsi. Le poste de contrôle ("el haggana", la police du désert) pourrait avoir généré un hameau de culture ("ezba") au service des policiers, puis, dans un second temps, avoir toléré le grossissement de ce hameau. On pense au repli des nomades du Sinaï, qui pourrait s'être greffé sur ce processus. Mais si Ezbet el Haggana a pu jouer un temps un rôle (à petite échelle) de terre d'accueil, ce n'est plus exactement sa fonction essentielle ; en tout cas, ce besoin n'est plus le ressort premier de son expansion.

Ezbet el Haggana n'est pas non plus le résultat d'une simple opération foncière/immobilière tranquillement menée par un groupe de spéculateurs/-investisseurs. On est dans le désert, où le foncier reste à créer. En l'absence d'une concession dont aurait pu bénéficier une compagnie, une société, un syndicat, une coopérative, la seule procédure est celle de la mainmise (ou du "squatting", dans l'acceptation illégale de ce terme, si les terrains ont déjà été attribués ou affectés par le maître initial du désert : l'Etat). Sur ce site cerné par des enjeux militaires et des projets de planification urbaine, une tentative de mainmise (et plus encore de squatting) ne peut être une opération tranquille. Il est probable que la stratégie visiblement attentiste des "propriétaires" de parcelles à Ezbet el Haggana soit liée à l'incertitude de la procédure de la mainmise en un tel lieu. Attendent-ils que quinze années se soient écoulées ? Ce délai légal pour que l'enregistrement d'une mainmise devienne possible est peut-être aussi celui qu'il faudra pour obtenir un minimum d'équipement public et la consécration définitive du quartier. La partie ancienne d'Ezbet el Haggana semble avoir déjà atteint ce stade, peut-être à la faveur de la loi d'amnistie de 1981. L'eau y est installée et des immeubles de moyen et bon standings y ont déjà pris place. Attend-on, pour mettre en valeur les plus récentes extensions, une nouvelle amnistie ?

SCENARIOS POUR UNE MAINMISE

Il reste à se demander de quelle façon cette opération de mainmise est conduite. On pourrait concevoir qu'elle s'exerce de proche en proche par l'adjonction d'opérateurs individuels se taillant les uns et les autres la ou les parcelles de leur choix : une urbanisation sauvage ou "informelle" à l'état pur

Mais on sait bien qu'il ne peut en être ainsi. L'évidente organisation, même imparfaite, de la trame des rues (sinon du parcellaire lui-même) témoigne de l'existence d'une main ou de mains ordonnatrices. Cette organisation émane-t-elle d'un "leader" ou d'un groupe leader issu, par exemple, de la première vague de peuplement, et qui se contenterait d'indiquer à tout nouveau venu un lieu disponible en échange d'une simple commission ? Ce scénario s'observe très souvent sur tous les continents dans les situations de squatting, le leader et avec lui la communauté qu'il représente (celle des premiers venus) trouvant leur intérêt dans le renforcement du processus de peuplement, à la fois pour imposer l'existence du nouveau quartier et -éventuellement- pour se saisir d'une occasion d'accéder à la notabilité (chefferie de quartier ou autre forme de pouvoir local).

Mais il y a lieu de douter que ce scénario soit le bon dans le cas d'Ezbet el Haggana, aux franges d'une ville où la valeur du sol atteint partout des niveaux très élevés, y compris, précisément, sur ses franges. Certes, une terre de désert est moins attractive qu'une terre agricole dotée d'un statut foncier et d'un accès facile à l'eau (mais, il faut tout de même le rappeler, frappée d'un interdit de bâtir qui ne restera peut-être pas toujours du domaine du voeu pieux). En revanche, le site d'Ezbet el Haggana n'est pas très éloigné de Medinat Nasr, ni même de la cité d'Héliopolis, deux des secteurs les plus recherchés de la capitale, et il se trouve bien relié au centre-ville (route de Suez). Il avoisine les grands aménagements d'un futur proche : ceinture verte, "ring road", "news settlements". Il est donc hautement probable que les terrains distribués à Ezbet el Haggana -au moins après la phase initiale- aient été notablement monnayés. L'ont-ils été au profit d'un seul personnage qui, pour risquer une telle mainmise, devait être particulièrement bien placé ? L'opération fit-elle l'objet d'un marchandage entre plusieurs détenteurs ou groupes détenteurs d'un pouvoir d'intervention ou d'arbitrage ?

L'irrégularité du découpage parcellaire (à l'intérieur des îlots) suggère que le lotissement ait pu se faire en deux temps, à deux niveaux. Un premier partage à l'échelle des îlots : c'est à ce niveau que des ententes ont pu s'opérer entre "associés" ou partenaires ou complices, ce qui n'exclut pas l'éventualité d'un lotisseur unique menant une opération commerciale à cette échelle du "gros" ou "demi-gros". Puis un deuxième, voire un troisième morcellement jusqu'à l'échelle de la parcelle bâtie, avec inévitablement une progression importante du prix du mètre carré. Il est même hautement probable, au vu de l'attentisme ambiant, que de nombreuses reventes soient réalisées ou projetées. Un boutiquier, dans la partie ancienne d'Ezbet el Haggana, nous a affirmé que le prix du mètre carré avait ainsi atteint 80 livres égyptiennes. (≈ 100 \$).

LES ENJEUX EN PRESENCE

A la recherche des ententes et complicités initiales (non pour démasquer qui que ce soit, mais pour comprendre le sens du phénomène Ezbet el Haggana), la petite aventure qui nous est arrivée ne fut sans doute pas totalement négative. Elle nous montra une évidente alliance (faudrait-il dire plutôt qu'elle nous suggéra une possible alliance ?) entre les tenants d'un milieu d'entrepreneurs et ceux d'un certain pouvoir religieux. A moins qu'il ne s'agisse des deux facettes d'un même groupe d'intérêts, à l'image des mosquées-alibi (pouvons-nous parler d'une transposition moderne et perversifiée du système des

waqfs ?) aménagées au pied de nombreux immeubles de la ville, immeubles souvent en infraction des règles d'urbanisme et plus ou moins ménagés par les services du fisc.

Quoiqu'il en soit, en aval ou en amont de l'opération foncière, les intérêts économiques sont de trois ordres au moins. Le premier des trois, chronologiquement, semble avoir été l'extraction du sable, sans doute de bonne qualité en ce site qui a l'avantage d'être proche du coeur de la ville. Le plus récent est sans aucun doute la production de parpaings de ciment : leur emploi n'apparaît qu'à l'extrémité de la zone investie et il est probable que l'émergence de cette spéculation soit à relier à la campagne menée -et accentuée en 1986- contre la production des briques de limon. Cette activité exige de l'espace et a certainement accéléré le processus d'"appropriation" du sol, tout en en modifiant le caractère et l'enjeu immédiat. Mais d'autres enjeux spéculatifs ont largement précédé celui-ci : d'autres projets "industriels", mais aussi et surtout de banals projets immobiliers semblables, en dépit de la première apparence, à ceux de toutes les autres périphéries du Caire.

On peut même se demander si la fabrication de parpaings ne fournit pas, dans un certain nombre de cas, une nouvelle forme de "couverture" pour des desseins immobiliers inavoués ou différés, maquillage qui pourrait être plus commode et plus convaincant (la lutte contre la brique de limon n'est-elle pas un objectif national ?) que le chantage à l'habitat populaire que nous avons cru discerner dans d'autres secteurs d'Ezbet el Haggana.

HABITAT POPULAIRE QUAND-MEME ?

Cet argument de l'habitat populaire, nous l'avons entendu de la bouche même des militaires (apparemment sereins quant à l'objet de notre enquête) : "Ces terrains nous appartenaient, mais il faut bien laisser les gens se loger, quand on sait combien cela devient difficile au Caire". Il semble donc bien qu'une sorte de tolérance "pour cause d'habitat populaire" soit à la base de l'existence d'Ezbet el Haggana : pour le noyau initial, on l'a vu, c'est l'interprétation la plus plausible ; mais ce paramètre reste et restera à l'évidence une composante du processus de croissance d'Ezbet el Haggana. Seulement, il faut bien admettre qu'un groupe d'investisseurs s'en est emparé pour l'utiliser à son profit : soit pour construire des immeubles de rapport dont la plupart conserveront sans doute, effectivement, un caractère populaire ; soit pour masquer d'autres fins.

Ce groupe ou cette filière, il reste à en découvrir la trame, le principe de cohésion, voire l'organigramme dans la mesure où celui-ci pourrait (c'est une hypothèse) rendre compte de l'organisation foncière d'Ezbet el Haggana et de sa logique. Avec l'espoir de pouvoir répondre essentiellement aux deux questions suivantes :

- Comment obtient-on une parcelle de première main à Ezbet el Haggana ? (ou à qui faut-il s'adresser ?).
- A quelle analyse (visiblement collective) correspond l'étrange expectative observée par la plupart des acquéreurs ?

Répondre à la première question reviendra à préciser le mode d'émergence, la nature et le degré d'autorité du pouvoir local. A ce dossier peuvent être versées deux furtives observations de terrain.

1)- La veille de la visite ici décrite, j'étais déjà venu, en passant, à Ezbet el Haggana (en compagnie d'un collègue égyptien). J'avais pu alors, sans trop dépasser le secteur réellement habité, avoir des contacts très ouverts avec divers habitants, et notamment avec la famille d'une boutiquière et d'un graveur sur bois. Il avait été difficile de se soustraire à une hospitalité qui paraissait devoir être sans limites. Le lendemain, après nos déboires avec les "notables", j'eus envie de revoir ces gens. Je ne revis que la grand-mère, hier exubérante, aujourd'hui fermée et apeurée.

2)- Comme nous avons conclu à l'impossibilité provisoire de poursuivre notre enquête, je voulus toutefois, quelques jours plus tard, m'assurer un dernier coup d'oeil sur ce quartier, grâce à la complicité de deux architectes égyptiens qui y avaient des contacts. Nous vînmes y prendre un café, mais il fut impossible de lier conversation avec le cafetier : "Je ne sais rien" nous dit-il d'entrée de jeu. Nous repartîmes très vite. Ces deux anecdotes font inévitablement penser sinon à une cohésion sociale ou communautaire, du moins à l'existence d'une autorité émettant des mots d'ordres et sachant les faire respecter.

Répondre à la deuxième question reviendra implicitement à nous informer sur la position réelle ou supposée des pouvoirs publics vis-à-vis de ce processus de croissance urbaine. Une négociation est-elle en cours, ou au moins sollicitée? A quel niveau administratif ou politique et sur quel plan : foncier, eau, voirie, assainissement, écoles, équipements sociaux, transports... ? La règle du jeu foncier, en particulier, mérite d'être explicitée, y compris la part de flou qui, en l'espèce, reste sans doute importante, d'autant qu'Ezbet el Haggana paraît constituer un cas nouveau dans l'agglomération cairote.

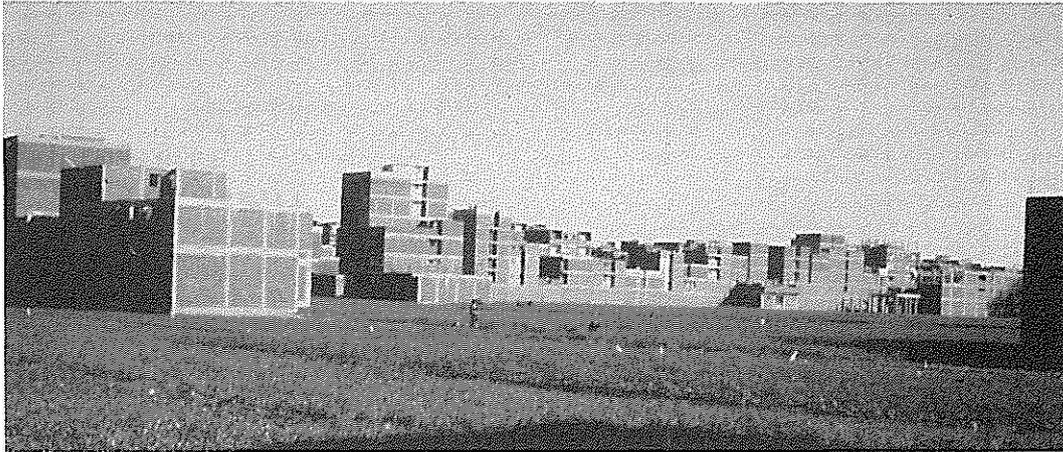
POUR COMPARER : MANSHIET NASSER

... En dépit de la nouveauté du cas d'Ezbet el Haggana, il pourrait tout de même être utile de se reporter aux cas les plus voisins, et notamment à celui de Manshiet Nasser. Le site n'est pas le même, ni la situation par rapport au reste de l'agglomération ; mais il s'agit aussi de terres arides : piémont et falaise du Moqattam et même, à présent, une partie du plateau lui-même. L'intérêt de Manshiet Nasser est d'offrir du recul du fait de l'ancienneté de ce quartier qui, cependant, reste dans l'actualité puisqu'il poursuit son expansion spatiale.

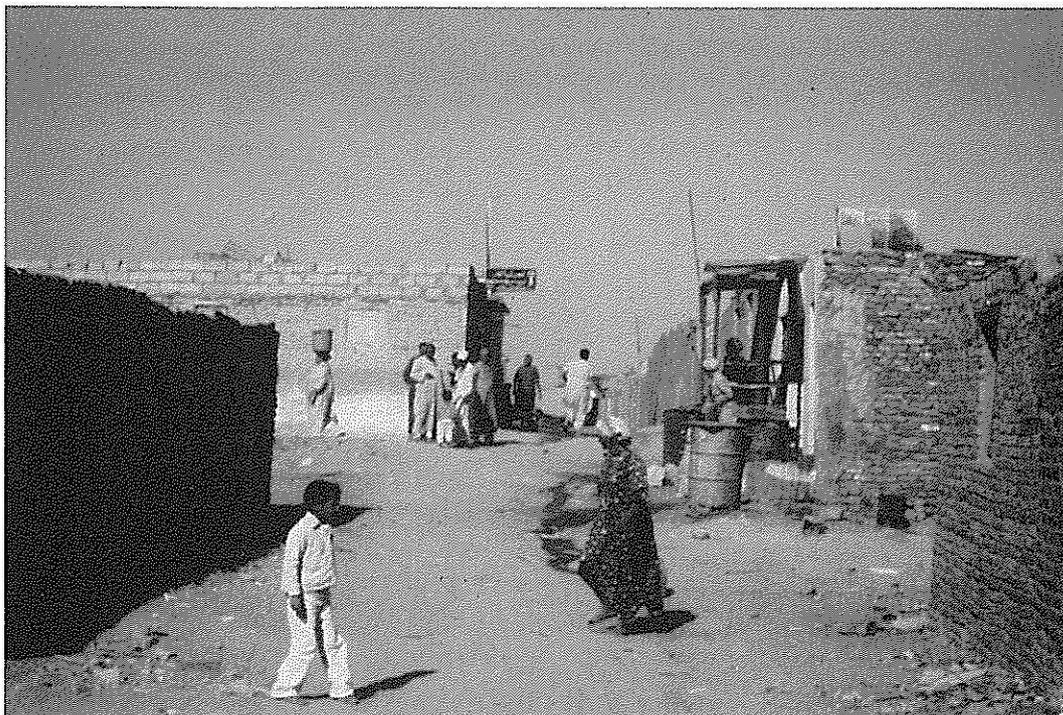
Or, un court aperçu révèle les points suivants :

1^o- Le tissu ancien est devenu un quartier populaire dense et qui, mis à part les effets du relief, est peu différent des autres quartiers populaires du Caire. C'est-à-dire qu'il est peuplé d'immeubles du type "skeleton", ce qui suppose l'existence d'une classe d'investisseurs.

2^o- Ce que l'on voit sur les marches pionnières de Manshiet Nasser est au contraire très différent du modèle observé aujourd'hui sur terres agricoles : la conquête des têtes de ravin et des pentes est accomplie par un habitat que l'on pourrait qualifier de première génération. Ce sont de petites maisons familiales, en rez-de-chaussée (il faudrait plutôt dire à flanc de côteau), bâties avec les pierres arrachées à la falaise lors d'un premier travail de terrassement.



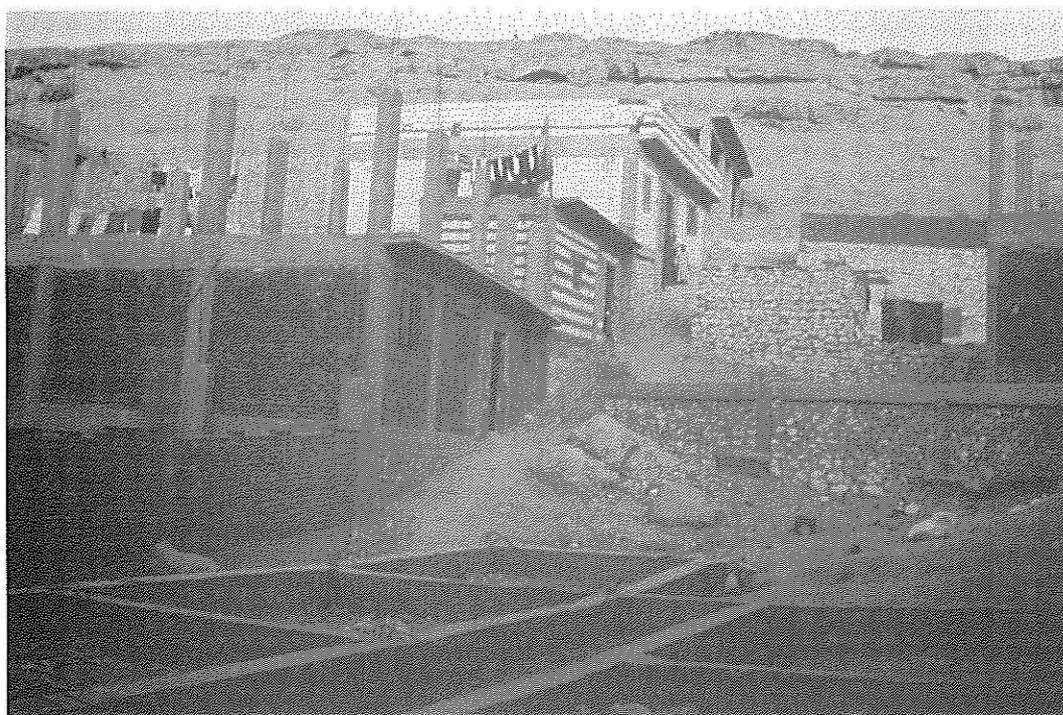
1- Le front urbain tel qu'il se présente (comme une muraille) sur les terres agricoles.



2- Une première image d'Ezbet el Haggana : une urbanisation populaire rampante et de faible niveau social.



- 3- Une deuxième image d'Ezbet el Haggana : une opération attentiste de mainmise par des entrepreneurs et des investisseurs, avec la bienveillance de l'armée (camp militaire à gauche).



- 4- Le front de Manshiet Nasser, deuxième temps : les premières habitations font rapidement place à des immeubles à structure de béton armé.

3°- En aval de ce front amont, la deuxième génération suit : sur le même parcellaire, les "skeletons" poussent, indifférents au relief, confirmant une disposition en marches d'amphithéâtre amorcée par le bâti de première génération. De ce premier bâti on retrouve, ici ou là, un pan de mur intégré dans le nouveau bâti.

On voit bien le parallèle que l'on peut faire avec Ezbet el Haggana. Et les deux différences importantes qui se dégagent au-delà des analogies : d'une part, à Manshiet Nasser, le bâti de première génération ne se réduit jamais à un simple enclos, il est bel et bien habité ; d'autre part, le front de seconde génération n'est jamais très éloigné du premier ; malgré la rupture que ce deuxième front constitue dans le paysage bâti, celui-ci se présente tout de même comme un continuum évolutif, dans la mesure où les "skeletons" ne s'élèvent que progressivement sans jamais cesser d'être habités.

LA PART D'INITIATIVE DES "PAUVRES"

Dans les deux cas il y a, au départ, l'apparence ou la réalité d'un habitat de pauvres, mais (faut-il le souligner ?) de pauvres en situation pionnière. Cette situation est, par nature, ambiguë : doit-on en retenir que les "pionniers" ont été acculés (à leur marginalité spatiale) ou bien faut-il plutôt y voir un comportement offensif (pour s'en "sortir", au propre et au figuré) ? Acculés ou conquérants ? Seule une enquête approfondie pourrait faire la part des choses.

Mais si la deuxième composante l'emportait, cela pourrait mener à des scénarios différents de ceux auxquels nos observations cursives sur Ezbet el Haggana ont conduit. Avec des acteurs moins masqués. Avec des pauvres plus hardis que d'autres, acceptant de se risquer en terrain incertain, bravant les interdits militaires ou autres (à Manshiet Nasser comme à Ezbet el Haggana) pour ensuite monnayer leur conquête en la cédant au plus offrant, peut-être en échange d'un demi-étage dans un futur "skeleton". Il n'est pas non plus interdit d'imaginer de tels "pauvres" conserver la maîtrise de la phase "skeleton" grâce à un intéressement de l'arrière-ban familial ou par la mise à contribution de futurs locataires [cf : les nombreuses combinaisons décrites par G. EL KADI à propos du quartier Arab el Guesr (1)] ainsi que par la progressivité de l'investissement (étage par étage).

Toutefois, si pionniers pauvres il y a, de tels scénarios semblent beaucoup plus probables à Manshiet Nasser qu'à Ezbet el Haggana. Encore qu'il faille s'entendre sur la notion de pauvre et même sur celle de pionnier. Si notre hypothèse, pour Ezbet el Haggana, d'un lotissement par morcellements successifs est bonne, l'acquéreur final d'une mini-parcelle peut être une personne modeste et sa démarche, dans les conditions qui sont celles d'Ezbet el Haggana aujourd'hui, peut aussi être considérée comme pionnière. Mais l'attentisme observé exclut qu'il puisse s'agir, dans la majorité des cas, de personnes (ou de familles) acculées à se loger d'urgence.

(1) : EL KADI G. (1984) : L'urbanisation spontanée au Caire. Thèse de Docteur-Ingénieur, Université Paris XII-Val-de-Marne, 350 p.+ annexes (publiée en 1987, URBAMA, Univ.de Tours et C.N.R.S., fasc.18, 376 p.).

Quoi qu'il en soit, le détour par Manshiet Nasser confirme bien la spécificité (et l'étrangeté) du paysage offert par Ezbet el Haggana et renforce les axes d'interprétation que ce paysage inspire. Mais il reste à vérifier leur pertinence et à les préciser par une observation qui serait autre chose qu'une visite interrompue...

POST-SCRIPTUM

Deux éléments d'information externes à cette "innocente" première visite d'Ezbet el Haggana apportent quelques éclaircissements.

En premier lieu, la feuille M13 de la carte SFS/IGN à l'échelle du 1/5000^{ème}, qui rend compte de la situation en avril 1977. On s'aperçoit que le processus d'urbanisation n'est pas encore, à cette date, très avancé. Une mutation vient apparemment de s'opérer : un hameau informel de trois ou quatre hectares commence à prendre la forme d'un lotissement en s'étendant désormais sur huit hectares, avec un commencement de trame orthogonale (approximative) et des parcelles encloses. Huit autres hectares sont déjà plus ou moins balisés, non pas à l'échelle de la parcelle, mais à celle de l'îlot ou davantage. Dès cette époque, il est visible qu'un projet foncier de quelque envergure submerge un modeste établissement initial.

La deuxième information est à puiser dans la thèse de G. EL KADI, où l'on trouve cette indication laconique :

"M. Esmat ESSADATE a accaparé 500 hectares au Km 4,5 sur la route nationale Le Caire/Suez, appartenant à la N.C.C. Il en fit un lotissement défectueux appelé 'Ard Al Haggana'." (L'urbanisation spontanée au Caire, Université Paris XII, 1984, p. 180).

Les coordonnées correspondent bien au site initial d'Ezbet el Haggana, et le toponyme Ard (terre) ne contredit pas fondamentalement Ezbet, issu d'Ezba (ferme, exploitation). Ces faits seraient tirés d'un procès, celui, précisément, de M. Esmat ESSADATE. Il faudrait donc se reporter à ce procès, qui clôt un chaînon de l'histoire d'Ezbet el Haggana. Cet épisode confirme la primauté du spéculatif et son côté incertain, risqué. Il est vrai qu'il s'agissait en définitive davantage (théoriquement au moins) d'un détournement/spoliation (au détriment de la N.C.C., très certainement la Nasr City Company) que d'une mainmise paisible sur des espaces sans affectation. Cette péripétie judiciaire pourrait expliquer partiellement le gel de la mise en valeur des terrains. Mais l'énigme reste entière quant aux lotisseurs actuels.

...Puisque nous évoquons à nouveau cette mise en valeur bloquée, revenons un instant sur l'équipement clé d'un établissement humain sur terres désertiques: l'eau. Son absence a toute chance d'être l'explication la plus immédiate de l'attentisme observé. Elle ne constitue cependant pas un empêchement absolu. A preuve le développement de la production de parpaings. Comme bien d'autres secteurs de l'agglomération, le fond d'Ezbet el Haggana est approvisionné en eau par des camions-citernes. Nous avons noté qu'un certain nombre d'habitations, généralement les plus avancées dans leur

construction, étaient pourvues d'une citerne en béton aménagée sur la rue, à demi enterrée, non fermée (se présentant donc comme un bassin, de forme rectangulaire), mais surmontée d'un abri.

Rappelons que dans la partie ancienne (et habitée) d'Ezbet el Haggana une adduction a été réalisée, sans doute financée par cotisations ; mais elle est insuffisante à alimenter les secteurs les plus élevés (le site étant vallonné), de sorte que des consignes ont été passées aux "gens du bas" pour qu'ils limitent leur consommation pendant une partie de la journée.

Cette économie de l'eau est un chapitre de plus sur lequel Ezbet el Haggana et Manshiet Nasser se différencient spectaculairement. Sur les parcours montueux de Manshiet Nasser, également privés d'eau, on est frappé par le va-et-vient incessant de bourricots conduits par des gamins et tirant des fûts à eau montés sur roues et brancards. En fin d'après-midi, ce trafic est singulièrement intense. A bien y regarder, il y a deux types de bourricots.

Les premiers remontent du bas du quartier avec des fûts pleins et s'arrêtent à tel ou tel détour d'une rue haute. Alors les seconds affluent vers eux ; ceux-ci sont des ânes bâtés : deux outres leur battent les flancs ; ils vont s'approvisionner auprès des premiers.

Les jeunes garçons qui conduisent les premiers ont entre 12 et 16 ans, ceux qui chevauchent les seconds entre 8 et 12. Schématiquement. Il y a aussi, bien sûr, des femmes et des jeunes filles qui portent, sur leur tête, des seaux en fer blanc d'une forme assez particulière : évasés à la base et au sommet. Mais il semble qu'à Manshiet Nasser la plupart des familles (ou groupes de voisinage ?) entretiennent un âne en guise d'adduction d'eau, et cela confère à ce quartier du Caire, déjà singularisé par un site étrangement escarpé et complexe, cloisonné par des falaises ruiniformes, un visage vivant et attachant. Pittoresque du sous-équipement ? Peut-être, mais les gamins prennent un visible plaisir à galoper dans les ruelles pentues, souvent groupés en joyeuses cavalcades.

On ne voit pas cela à Ezbet el Haggana. Autre visage d'un même assaut du désert par une urbanisation clandestine encore balbutiante, Ezbet el Haggana compte plus de camions que d'ânes. Ce n'est certainement pas un détail dépourvu de signification.

COMPTES-RENDUS

établis par **Marc COTE**
et **Pierre SIGNOLES**

DE EPALZA (Mikel) edit. : Agua y poblamiento musulman/Aigua i poblament musulma.

Actes du Symposium de Benissa, Avril 1987. Université d'Alicante, Editeur : Ajuntament de Benissa, 1988, 151 p. (Collection : Urbanisme Musulman, vol.2)

Dans le cadre du programme international "L'eau et l'Homme en Méditerranée" (Programme de Vienne, UNESCO), s'est tenu à Benissa, en avril 1987, un Symposium sur le thème de l'eau et des groupements de population musulmans et sous la responsabilité scientifique du Professeur Mikel DE EPALZA.

Les actes de ce Symposium réunissent 11 communications. Deux sont à caractère général, l'une traitant de la fonction esthétique de l'eau dans la civilisation arabo-islamique (M.J. RUBIERA), l'autre de l'eau dans le Droit Musulman (M. DE EPALZA). Six ont pour objet l'Espagne : rôle de l'eau dans la croissance urbaine de Xativa (région de Valence) (M. GONZALEZ BALDOVI), espace de l'eau dans la cité de Orihuela (région d'Alicante) (F. FRANCO SANCHEZ), rapports eau-habitat à Benissa (J.M. PEREZ BURGOS et A.M. RONDA FEMENIA), irrigation dans la vallée de Perputxent (J. TORRO i ABAD et J.M. SEGURA i MARTI), toponymes liés à l'eau en pays valencien (E. CASANOVA) et toponymes des systèmes d'irrigation dans le Sharq-Al-Andalus (R. POCKLINGTON). Les trois dernières interventions s'intéressent au Maghreb : l'une concerne l'archéologie musulmane en Algérie (A. KHELIFA), la seconde étudie l'eau dans les mosquées des villages andalous de Tunisie (A.H.GAFSI), la dernière les techniques de contrôle de l'eau à Tunis à l'époque pré-coloniale (A. ET F. KASSAB).

Cet ouvrage, essentiellement historique, est important par son contenu (par ex. les analyses toponymiques ou les rapports entre eau et droit). Mais il témoigne surtout du spectaculaire développement de la recherche ibérique sur tout ce qui concerne la civilisation musulmane, en Espagne et hors d'Espagne.

Pierre SIGNOLES

DE EPALZA (Mikel) et VILAR (Juan Bta) : Planos y mapas hispanicos de Argelia (siglos XVI-XVIII)/Plans et cartes hispaniques de l'Algérie (XVIème-XVIIIème siècles).

Vol. I : Estudio, catalogo e índices/Etude, catalogue et index. Instituto Hispano-Arabe de Cultura, Madrid, 1988, 399 p., XXIII + 207 illustrations.

Cet ouvrage, bilingue, est exceptionnel tant par la qualité des documents présentés (portulans du XVIème siècle, d'origine médiévale, hispanique, arabe ou autres ; atlas géographiques ; plans locaux des côtes algériennes) que par celle de leur reproduction. Les Auteurs, trop modestes, signalent qu'il s'agit d'un catalogue et non d'une étude exhaustive : pourtant, tous les documents sont non seulement décrits et localisés, mais accompagnés d'une analyse critique qui en restitue la valeur (paragraphe 9 des notices).

Près de 500 cartes et plans nous sont proposés, exprimant la présence et l'intérêt des Espagnols pour les côtes algériennes. Tous ces documents proviennent des archives et bibliothèques espagnoles, une publication ultérieure devant recenser le matériel espagnol conservé à l'étranger.

Dans une Introduction d'une grande érudition, M. DE EPALZA et J.B. VILAR nous fournissent les éléments indispensables pour juger de l'intérêt de ces plans et cartes, en rappelant quelles furent les relations algéro-espagnoles du XVIème et XVIIIème siècles. La documentation réunie sur la présence espagnole à Oran et dans ses environs (Mers-el-Kebir) est d'une grande variété et d'une remarquable beauté (voir, par exemple, un plan d'Oran en 1790, p.68 ; et le chapitre sur "Oran, une ville à structure européenne dans le Maghreb central", pp.148 à 160).

Il ne fait aucun doute que les Auteurs sont parvenus à leur but, à savoir faire connaître les monuments d'origine hispanique en Algérie pour aider à leur conservation, ces monuments représentant des éléments indiscutables du patrimoine algérien et espagnol qu'il importe de préserver, même s'ils témoignent d'un "passé agressif".

Pierre SIGNOLES

KEBICHE Mustapha : Le bassin versant du Hodna (Algérie), ressources en eau et possibilités d'aménagement.

Thèse de Doctorat de 3ème Cycle, Hydrologie, Université de Nancy II, 1986, 332 p.

Le Hodna constitue une région originale en Algérie, notamment par le contraste entre l'aridité climatique qui sévit dans cette vaste cuvette, et l'importance des richesses en eau, qui ont permis depuis longtemps à une population relativement dense d'y vivre (cultures sur épandage de crue). L'analyse hydrologique définit schématiquement les potentialités suivant trois zones concentriques : zone des grands barrages à la périphérie, des retenues collinaires ensuite, des ressources souterraines au centre.

Travail clair et bien mené. Apport personnel limité. Pas de bilan chiffré des eaux.

Marc COTE

CEDAH Mohamed : Aménagement d'un hydrosystème et politique de développement économique algérienne, le cas du bassin- versant de l'oued Soummam.

Thèse de Doctorat, Hydrologie continentale, Université de Nancy II, 1987, 498 p.

Sur un des plus beaux bassins-versants algériens, cette étude se veut systémique, cernant les atouts et limites du milieu, les disponibilités et

besoins, les problèmes d'aménagement. Schématiquement, la répartition de la consommation actuelle en eau est la suivante : 40% pour l'usage domestique, 11% pour l'industrie, 49% pour l'agriculture. Cette région, riche en eau, souffre d'une sous-utilisation flagrante de ses potentialités, liée en partie à la *distorsion entre partie amont (hautes plaines sises à 1000 m d'altitude et plus riches en sols qu'en eaux), et partie aval, plus riche en eau qu'en terres agricoles*. A terme, l'eau souterraine pourrait répondre à tous les besoins domestiques, et les eaux de surface multiplier par 5 les superficies irriguées.

Dans le cadre de l'étude de cet hydro-système, le travail prend en compte les problèmes d'érosion, de pollution, de gestion et coût de l'eau. Mais... qui trop embrasse mal étreint...

Marc COTE

MARRE Alain : Etude géomorphologique du Tell oriental algérien, de Collo à la frontière tunisienne.

Thèse de Doctorat d'Etat, Géographie, Université Aix-Marseille II, 1987, 559 p.

Thèse de géomorphologie concernant la partie Nord-Est de l'Algérie, c'est-à-dire un ensemble topographique mis en place tardivement (fin tertiaire), et qui connaît un des climats les plus pluvieux du bassin méditerranéen.

Compartimentage structural, faiblesse de la néo-tectonique (bien que la région soit soumise à séismicité), modèles très caractérisés ("pays" des calcaires, des grès, des terrains tendres) ; descente marquée de l'étage périglaciaire, par suite de l'humidité de la région. Présence très générale des niveaux, les quatre supérieurs étant emboîtés, les deux derniers superposés ; mais les chronologies ne sont guère faciles ici, parce que manquent ces "marqueurs" que sont ailleurs au Maghreb les encroûtements. Analyse précise des phénomènes d'érosion, avec départage tout en nuance entre facteurs physiques et facteurs humains.

C'est là un beau travail de recherche géomorphologique, alliant rigueur et clarté, appuyé sur une cartographie parlante. Peut-être une géomorphologie un peu trop "classique" : l'analyse est menée comme une démonstration impeccable, mais débouche insuffisamment sur les interactions milieu/hommes (mise en valeur agricole, implantations humaines...). N'est-ce pas une vision réductrice que de ne voir dans le géomorphologue que l'homme de l'érosion ?

Marc COTE

ANSAR Allaoua : Etagements de la végétation et du climat en Aurès oriental.

Magister en Géographie, Université de Constantine, 1987, 283 p.

Malgré des altitudes modestes, les montagnes algériennes présentent des dénivellations et des étagements souvent spectaculaires ; cette étude de la partie orientale des Aurès l'atteste. A défaut d'un inventaire systématique sur couverture photo ou télédétection, l'Auteur a procédé par quatre grandes coupes, précises et synthétiques à la fois, puis recherché les éléments d'explication dans trois directions : le substratum, les éléments du climat, et l'intervention humaine. L'analyse des faits d'anthropisme est intéressante, même si elle ne va pas toujours suffisamment loin. Ensemble d'observations de terrain précises, devant permettre des comparaisons avec d'autres massifs forestiers.

Marc COTE

BOUSSOUF Rabah : Géographie pathologique en Algérie, de Skikda à El Oued.

Magister en Géographie, Université de Constantine, 1987, 250 p.

En abordant la question de la Santé, l'on a souvent l'impression que le géographe s'immisce dans un domaine qui n'est pas le sien. La présente étude montre qu'il n'en est rien, s'il sait rester dans l'approche spatiale. Trois échelles ont ici été retenues, afin de cerner les problèmes à des degrés de finesse différents : niveau wilayal pour présenter les caractéristiques nationales, niveau communal par un transect N.-S. à travers l'Est algérien, niveau quartier à l'intérieur de l'agglomération constantinoise. L'échantillon pathologique a retenu sept maladies transmissibles.

Le transect N.-S. montre que la distribution pathologique est corrélée, suivant les cas, avec deux paramètres différents : les milieux physiques (opposition montagne/plaine, Nord/Sud), le mode résidentiel (villes/campagnes). L'étude urbaine met en lumière une corrélation beaucoup plus prégnante encore : celle avec les conditions de vie et le niveau d'équipement. Les différences sociales face à la maladie sont flagrantes : il existe bien des "maladies des bidonvilles" (ici le choléra).

Analyse précise, cartographie efficace. En fin de parcours, une interrogation demeure cependant, latente : et si, finalement, les données statistiques ne reflétaient que les fantaisies ou insuffisances des services d'enregistrement ?

Marc COTE

CHERRAD Salah Eddine : De l'aménagement rural dans le Nord-Est algérien; discours, pratiques et perspectives.

Thèse de Doctorat d'Etat en Géographie, Université Paul-Valéry (Montpellier III), 1987.

Quatrième thèse d'Etat soutenue par un géographe algérien. Originale, déroutante à plus d'un égard.

L'Auteur a voulu comprendre le cheminement qui mène du discours d'aménagement à son application pratique. A travers les grandes phases de l'histoire algérienne (tribale, coloniale, nationale), il analyse les problématiques définies, et les discordances entre d'une part le discours tenu par les responsables politiques du moment et d'autre part la réalité de la pratique de l'aménagement. Pour chaque époque sont posées les questions : comment l'espace est-il vu ? Quelle politique pour l'espace ? Comment est-il recyclé ?

Analysée historiquement au niveau national, cette perspective est ensuite appliquée à un cadre régional, l'extrême Nord-Est algérien (région Annaba-Guelma), et met en lumière les disparités spatiales qui n'ont cessé de s'y creuser (espaces d'accumulation et espaces délaissés).

Le travail débouche enfin sur des perspectives d'aménagement à venir, à travers la méthode des scénarios, maniée dans le cadre de cinq communes-échantillons : d'ici 20 ans, quel sera le visage de telle commune, suivant telle ou telle option d'aménagement prise au départ ?

Donc, non pas une, mais trois démarches originales et relativement neuves en géographie (le discours sur l'espace, le couple espaces d'accumulation/espaces délaissés, la méthode des scénarios). Mais l'articulation entre elles est un peu mince ; le changement d'échelle de l'une à l'autre ne facilite pas l'unité de vue. La partie sur le discours, la plus volumineuse, n'est pas la plus convaincante, car elle reste un peu trop à la surface des choses.

Marc COTE

SEBHI Salim : Mutations du monde rural algérien, le Hodna.

Alger, O.P.U., 1987, 252 p. (*Publication d'une Thèse de Doctorat de 3ème Cycle de Géographie, soutenue à l'Université Paul Valéry (Montpellier III) en 1984*).

Travail reposant sur les études F.A.O. pour la partie physique, sur l'ouvrage de J.DESPOIS pour l'analyse de cette société "figée" et en crise aujourd'hui, sur un travail effectué par l'I.S.T. de Constantine (La Wilaya de Msila) pour les aspects concernant l'organisation de l'espace. Constitue donc une bonne mise au point sur le Hodna, pris dans le cadre des deux daïrate de Msila et Barika. Eléments précis sur la Révolution agraire, qui a été active dans cette région, même si finalement elle n'aura été qu'un feu de paille.

La conclusion "Msila polarisant l'ensemble de l'espace hodnéen" est quelque peu en contradiction avec certaines cartes (p.216) qui montrent l'espace éclaté entre trois pôles (Msila, Barika, Bou Saada).

Marc COTE

TEMMIM-BENHAMADI (Mme) Atika : Le secteur privé agricole et ses différenciations sociales, une étude régionale par le crédit agricole.

Magister de Sciences Economiques, Université de Constantine, 1985, 227 p.

Le crédit agricole est en Algérie un outil de transfert des capitaux de l'économie générale vers le secteur agricole, et un instrument privilégié de la politique agraire. Orienté massivement vers le secteur socialiste pendant une décennie et demie, il bénéficie également au secteur privé depuis les années 1980. Ce travail pose comme hypothèse de départ que le crédit agricole ne profite pas également à toutes les catégories d'agriculteurs, et donc qu'il aboutit à une différenciation accrue des catégories sociales. Hypothèse confrontée ensuite à une étude de cas, par enquête dans 2 communes du Constantinois, et dépouillement des fiches de l'Office du Matériel Agricole. Les paysans pauvres n'accèdent pratiquement jamais au crédit d'équipement. L'évolution actuelle voit le renforcement de la catégorie "paysannerie moyenne", qui répond à l'attente de l'Etat (intensification), et bénéficie de son aide.

Marc COTE

BRUN Daniel : A propos du prix de l'eau dans la région d'Alger (1985).

Rapport de D.E.A., Université de Grenoble, Economie, 1986, 90 p., ronéo.

L'eau est devenue en Algérie un facteur limitant du développement. "A Alger, s'occuper de l'eau, c'est d'abord gérer la pénurie au quotidien" : coupures généralisées, disponibilité de 115 litres/hab/jour, nappes de la Mitidja surexploitées, réseaux de distribution et d'assainissement vétustes (pertes 35%). Le grand programme d'aménagement à partir de l'oued Isser (SPIK) devrait permettre d'y remédier partiellement. Mais la lutte contre la pénurie ne peut se réduire à une opération de mobilisation de ressources nouvelles ; c'est aussi un problème de gestion (aujourd'hui confiée à un organisme unique, l'EPEAL), et de consommation ; donc de tarification. Longtemps livrée quasi gratuitement, l'eau à Alger est aujourd'hui vendue 1 DA/m³, avec tarif progressif. Mais si, ainsi que le définissent les textes d'octobre 1985, l'on veut la vendre à son prix réel, incluant frais de gestion et amortissement, il faudrait la facturer à 5 DA/m³, et à 6,5 si l'on incluait les coûts de l'assainissement. Différer cette augmentation revient à transférer une partie des charges du consommateur sur le contribuable. Les modalités de consommation devraient également être réétudiées, notamment pour l'industrie et le secteur touristique, qui gaspillent l'eau, mais pour lesquels le biais de la tarification n'est pas efficace.

Marc COTE

CHIBANE Nacerdine : Le rôle du commerce dans l'organisation de l'armature urbaine en Algérie, le cas de la Wilaya d'Oum el Bouaghi (Est algérien).

Thèse de Doctorat de 3ème Cycle, Géographie, Université de Paris I, 1987, 650 p.

Travail qui se veut méthodologique dans un domaine peu exploré jusqu'à présent en Algérie : l'organisation commerciale et son lien à l'espace. Dans le cadre de la wilaya d'Oum el Bouaghi, il analyse tour à tour :

- les souks, très hiérarchisés et relativement spécialisés : "Ici, le souk, c'est la campagne dans la ville" ; une lacune : le commerce du bétail, fondamental, mais difficile à saisir ;
- le commerce privé fixe, qui a vu son appareil se renforcer très fortement : passage de 13 à 29 commerces/1 000 habitants en 30 ans
- le commerce étatique, création récente, représenté aussi bien dans les activités de détail que de gros, mais concentré dans les villes.

Recherche d'éléments d'équivalence entre ces 3 circuits commerciaux. Mesurés en terme de chiffre d'affaires, ils représentent respectivement 16%, 26% et 58% du chiffre d'affaires commercial de la wilaya. L'Auteur impute la faible part des deux premiers circuits à des raisons de sous-déclaration ; ne faut-il pas faire intervenir plutôt le fait que ces secteurs ne travaillent pas sur le même registre : détail pour les deux premiers, commerce de gros pour le troisième principalement ?

La recherche débouche sur les impacts de cette activité foisonnante: emplois, hiérarchie des centres (fortement accusée ici au profit d'Aïn Beida, bien que ce soit Oum el Bouaghi qui détienne la fonction administrative), urbanisme commercial (concentration sur le centre et rénovation spontanée).

Travail irritant à certains égards (maladresses, longueurs), mais intéressant, par son souci de critique des sources et méthodes, de traduction graphique des faits, de représentation cartographique systématique, de regroupement en annexe de toutes les données statistiques.

Marc COTE

HAMAMDA Mohamed Tahar : L'industrie de la construction dans l'économie algérienne.

Thèse de Doctorat de 3ème Cycle, Economie, Université Paris X-Nanterre, 1986, 309 p.

Depuis une décennie, les problèmes d'habitat ont envahi les préoccupations de la population et le champ d'intérêt des chercheurs en Algérie. Il s'agit ici d'une démarche d'économiste sur ces problèmes, qui se fonde sur le concept de filière, et analyse le fonctionnement du marché, le système des prix, les différents acteurs en présence, l'ajustement par les importations. Une enquête précise, menée dans un grand ensemble de l'agglomération constantinoise, permet de voir que la crise de l'habitat en

Algérie n'est pas simplement le fruit d'un désajustement offre-demande, mais le résultat de la désadaptation par rapport à un modèle culturel.

Marc COTE

MEGHRAOUI Nacira : L'impact de l'industrialisation du bâtiment sur le tissu urbain.

Magister en Urbanisme, Université de Constantine, 1988, 200 p.

Le secteur du logement se trouvait, la décennie écoulée, dans une situation qui n'était pas sans rappeler celle de l'Europe de l'après-guerre : pénurie aigüe, montée démographique, moyens techniques nouveaux. Aussi l'Algérie a-t-elle cru trouver une solution dans un large emprunt aux techniques utilisées alors dans ces pays : panoplie de préfabrifications de divers types, sous forme d'achat de brevets ou de transplantation par les sociétés étrangères elles-mêmes. Le présent travail montre que les résultats n'ont pas été à la hauteur des espoirs : ni sur le plan quantitatif, car la capacité de certaines unités ne fut pas utilisée à plus de 30% ("Il n'y a pas de techniques supérieures aux autres, mais des techniques mieux insérées que d'autres dans le contexte socio-économique du moment") ; ni sur le plan qualitatif : la préfabrication a conduit à des ensembles rigides et éclatés, à une rupture avec les pratiques spatiales traditionnelles, à une forte consommation d'espace.

La thèse pose en conclusion une question pertinente : peut-il y avoir des formes d'industrialisation du bâtiment qui ne soient pas réductibles à la formule des grands ensembles ? Qui fassent intervenir matériaux locaux et techniques simples ou légères ?

Marc COTE

HECHEM Bornia (née ZEHIOUA) : Restructuration des vieux centres coloniaux, cas d'El Arrouch.

Magister en Urbanisme, Université de Constantine, 1987, 226 p.

Réflexion sur la place et le rôle du centre ancien dans la ville : le problème, posé jusqu'à présent à travers le cas des médinas, l'est ici à travers le cas des noyaux coloniaux des agglomérations créées au siècle dernier ; cas beaucoup plus fréquent en Algérie que celui des médinas. Que faire de ces noyaux coloniaux : poursuivre dans le sens du délaissement, en faisant glisser le centre vers les nouveaux quartiers type ZHUN ? Ou pratiquer une reconquête du centre par des opérations de réhabilitation ?

C'est cette problématique qui est posée à travers l'analyse d'une petite ville de l'Est, El Arrouch, 16 000 habitants. Phénomènes de substitution de population, de dépeuplement du centre ; propositions de réhabilitation. Celles-ci font appel à des expériences menées à l'étranger,

mais oublie un peu en cours de route une question : pour qui et avec qui aménage-t-on ?

Marc COTE

BOUMAZA Zouleikha : Le vieux Mila, un avenir pour un passé qui agonise.
Magister en Urbanisme, Université de Constantine, 1987, 239 p.

Etude minutieuse d'une petite médina (moins de 2 000 hab.), située dans l'Est algérien. Les formes d'organisation de l'espace, de pratiques socio-spatiales et de dégradation du bâti, sont très proches de celles des grandes médinas. Quelques spécificités propres à Mila : une stratification historique très complète, le rôle des remparts, l'importance des jardins intra et péri-urbain (sous forme de cartes, relevés, esquisses, photos), qui pourra constituer la "mémoire collective" de cette ville lorsque celle-ci ne sera plus que ruine...

Par contre, faiblesse de l'analyse du contenu social de la médina, et caractère un peu elliptique des propositions d'aménagement. Reproduction défectueuse des documents, qu'une édition à venir devrait compenser.

Marc COTE

SAHRAOUI Badia (née BELABED) : La Médina de Constantine, héritage et vitalité économique.
Magister en Urbanisme, Université de Constantine, 1988,
283 p., cartes hors-texte.

Nouvelle recherche sur la Médina de Constantine, faite celle-ci par une urbaniste. Première originalité de ce travail : il constitue un inventaire précis et riche, fondé à la fois sur les travaux d'un bureau d'étude et sur enquêtes personnelles, et traduit par un ensemble de croquis et cartes remarquables, sorte d'Atlas de la Médina de Constantine.

Seconde originalité : il se présente comme une "thèse" qui, à la différence des idées généralement admises, défend pour l'avenir l'option du maintien de la vieille ville comme centre économique de la grande cité : la Médina a conservé beaucoup plus que toute autre ses fonctions de commandement, l'image qu'en ont les habitants est celle d'un centre-ville actif, il est nécessaire d'y conserver ou développer un grand nombre de services de niveau élevé, quitte à transférer hors Médina les commerces de gros et une partie de la population, trop nombreuse.

Travail de qualité, qui n'a toujours su choisir entre démarche opérationnelle et recherche universitaire.

Marc COTE

BOUTABA Mahfoud : Aspects et problèmes de la croissance urbaine de la ville de Constantine.

Thèse de Doctorat de 3ème Cycle, Université d'Aix-Marseille II, Géographie, 1986, 310 p.

La ville de Constantine, à l'étroit dans son site, est obligée de reporter au-delà d'un écran de montagnes ou pentes une partie de son extension. L'Auteur, s'appuyant sur des travaux menés à l'Institut d'Urbanisme de Constantine, et sur des enquêtes personnelles réalisées à Ain Smara, montre les difficultés de l'entreprise : les trois centres satellites créés à une quinzaine de km de la ville ne font pas figure de villes nouvelles, mais d'annexes urbaines, générant de multiples mouvements pendulaires de travailleurs.

Marc COTE

BENYOUCEF Brahim : Le M'zab, les pratiques de l'espace.

Alger, ENAL, 1986, 130 p. (*Publication d'une thèse universitaire soutenue à Paris-Sorbonne*).

Présentation du Mzab. Résultats d'enquêtes faites à El Ateuf, sur la vie quotidienne, les fêtes, l'organisation de l'espace. Les mécanismes complexes d'une société traditionnelle, remis en cause aujourd'hui.

Utile pour celui qui auparavant n'a jamais ouvert un ouvrage sur le Mzab.

Marc COTE

TENFOUR Mohamed : Skikda (Algérie), croissance, organisation et pratiques urbaines.

Thèse de 3ème Cycle, Aménagement, Université d'Aix-Marseille III (IAR), 1987, 320 p.

Les mutations importantes qu'a connues la ville dans ses fonctions (promotion au rang de chef-lieu de wilaya, création d'une vaste zone industrielle pétrochimique) l'ont dépossédée d'elle-même : pouvoirs de décision situés à Alger, arrivée d'une forte population extérieure. Ces mutations ont entraîné une explosion du tissu urbain et un changement de son contenu. A la ville coloniale (vieux citadins) s'opposent aujourd'hui d'une part une ville nouvelle faite entièrement d'immeubles et localisée au Sud (fonctionnaires et cadres de la zone industrielle, à 60% originaires de l'extérieur de la wilaya) et d'autre part des cités bidonvilles, plus dispersées dans le site (manœuvres, chômeurs, en provenance en majorité du reste de la wilaya). Corrélation relativement étroite entre catégories sociales et typologie morphologique. Par contre, malgré toutes les mutations, l'on observe la fixité des équipements: la ville coloniale concentre l'essentiel des équipements, et reste le centre-ville, dans lequel les habitants de tous les quartiers se reconnaissent. Chaque jour ils "descendent en ville".

Marc COTE

Hommage à Gérard MAURER. Les milieux et les hommes dans les pays Méditerranéens.

Etudes Méditerranéennes, 1987, fasc. 11, C.I.E.M., Université de Poitiers, 575 p. (*)

Par cette copieuse publication, le Centre Interuniversitaire d'Etudes Méditerranéennes (C.I.E.M.) de l'Université de Poitiers rend hommage au Professeur G. MAURER, qui fonda ce Centre de Recherches et le dirigea de longues années.

Les quatre thèmes selon lesquels sont regroupés les articles qui composent cette publication correspondent aux principaux centres d'intérêt du Professeur G. MAURER : le Maroc, bien sûr, et plus largement le Maghreb ; la géomorphologie, mais, plus encore, les rapports entre milieu physique et milieu humain.

On trouvera donc, sous le titre "Dynamique géomorphologique et étude du quaternaire", 9 articles dont 4 traitent du Maroc, 2 de l'Algérie, les autres étant consacrés à la Tunisie, à la Grèce et aux Baronnies. Le thème "Milieux naturels et aménagement" réunit 10 contributions, si l'on y inclut les 2 qui abordent le problème de l'eau : on peut signaler, entre autres, les articles novateurs de B. BOUSQUET sur "séisme et paysage en Méditerranée", de J. MARTIN sur "les risques naturels au Maroc", de J.S. MAGAGNOSC -rapports entre tectonique récente et planification sur la bordure du Dahra- ou, encore, les mises au point de G.MUTIN sur l'utilisation de l'eau dans la région algéroise et de J. BISSON sur "mythes et réalités de la sebka de Timimoun".

Les troisième et quatrième volets de cette publication abordent les thèmes de l'évolution des campagnes, de la population et de l'organisation de l'espace. Ils réunissent 11 contributions : le Maroc se taille la part du lion, avec des études de J. DRESCH, A. BENCHERIFA, A. FADLOULLAH, A. BOULIFA et G. FAY.

Ouvrage d'une grande richesse, par la variété des analyses et des études de cas qu'il propose.

Pierre SIGNOLES

Géomorphologie et dynamique des bassins-versants élémentaires en régions méditerranéennes. Actes de la Table-Ronde de Poitiers, 4-5 Décembre 1987.

Etudes Méditerranéennes, 1988, fasc.12, C.I.E.M., Université de Poitiers, 402 p. (*)

Bien qu'il ne recoupe pas les préoccupations d'URBAMA, nous signalons cet ouvrage pour l'intérêt qu'il manifeste aux problèmes d'aménagement et à leur expression cartographique. Le quatrième thème (Bilan des aménagements récents) fournit, entre autres, de remarquables analyses des relations existant entre érosion et mise en valeur agricole.

Pierre SIGNOLES

(*): Cet ouvrage peut être commandé auprès du C.I.E.M., Département de Géographie, Université de Poitiers, 95 Avenue du Recteur Pineau, 86022 POITIERS Cédex (France).

SGROI-DUFRESNE Maria: Alger 1830-1984, stratégie et enjeux urbains.

Paris, Ed. Recherches sur la Civilisation, n°63, 1986, 252 p.
(Publication d'une Thèse d'Urbanisme soutenue à Paris I).

Alger, à travers son urbanisation foisonnante, comme à travers ses plans d'urbanisme successifs, est un objet de réflexion passionnant. Ce n'est pas le fait du hasard si elle a été à plusieurs reprises le lieu de grands débats urbanistiques, depuis Le Corbusier en 1930-42 qui voulait lui donner un visage de capitale, jusqu'à l'organisme du Comedor en 1968-75 qui voulait en faire le symbole d'une souveraineté retrouvée.

L'étude mène de pair, à travers chaque période, l'analyse des forces sociales en présence, des formes d'urbanisation, des politiques urbaines. De l'Alger colonial à l'Alger réapproprié, la continuité est souvent beaucoup plus grande qu'on ne le croirait. L'espace algérois a toujours constitué un enjeu serré ; l'appropriation de l'espace en régime socialiste ne répond plus aux seuls critères du marché, mais la redistribution spatiale entre groupes sociaux est néanmoins très contrastée. Analyse détaillée des plans d'urbanisme successifs (pas moins de 8 plans entre 1930 et 1983 !), qui ont essayé de canaliser ce développement, mais étaient généralement dépassés à peine achevés.

Appareil cartographique et statistique de valeur.

Marc COTE

Rappel des titres de la collection

URBAMA

(Université de Tours, Institut de Géographie, Parc de Grandmont, 37 200 TOURS, Tél : 47 27 13 25)

- Fascicule 1	« Une banlieue de Tunis depuis l'indépendance : l'Ariana » (F. FAKHFAKH, 1977, 222 p)	<i>Epuisé</i>
- Fascicule 2	« L'espace péri-urbain d'une capitale : la région au sud-ouest de Rabat » (M. BELFQUIH, 1978, 226 p)	<i>Epuisé</i>
- Fascicule 3	« Travaux de la Table Ronde Urbanisation au Maghreb » (Tours, 17-18-19 novembre 1978, 289 p)	<i>Epuisé</i>
- Fascicule 4	« Croissance de l'agglomération constantinoise (Algérie) » (G. MESKALDJI, L. EL-HADEUF, M. COTE, J.C. BRULÉ, 1979, 199 p)	<i>Epuisé</i>
- Fascicule 5	« Urbanisation et nouvelle organisation des campagnes au Maghreb » (ouvrage collectif, 1979, 233 p)	<i>Epuisé</i>
- Fascicule 6	« Tunis : Structure et fonctionnement de l'espace urbain d'une capitale » (P. SIGNOLES, A. BELHEDI, J.M. MIOSSEC, H. DLALA, 1980, 259 p)	<i>Epuisé</i>
- Fascicule 7	« L'espace touristique marocain » (M. BERRIANE, 1980, 171 p)	<i>Epuisé</i>
- Fascicule 8 - 9	« Citadins et espace urbain au Maroc » (R. ESCALLIER, réédition 1984, 2 volumes, 407 p)	<i>Epuisé</i>
- Fascicule 10 - 11	« Présent et avenir des Médinas » (ouvrage collectif, 1982, 281 p)	Disponible
- Fascicule 12	« Villages kabyles et nouveau réseau urbain en Algérie, le cas de la région de Béjaïa » (J. FONTAINE, 1983, 273 p)	Disponible
- Fascicule 13	« L'espace industriel atlantique marocain de Kénitra à Mohammedia » (A. KAILOUA, 1984, 324 p)	Disponible
- Fascicule 14 - 15	« L'espace tunisien : Capitale et Etat-Région » 2 gros volumes (P. SIGNOLES, 1985, 1 041 p)	Disponible
- Fascicule 16 - 17	« Petites villes et villes moyennes dans le Monde Arabe » 2 gros volumes (ouvrage collectif, 1986, 838 p. , nombreuses illustrations)	Disponible
- Fascicule 18	« L'urbanisation spontanée au Caire » (G. EL KADI, 1987, 371 p)	Disponible
- Fascicule 19	«Eléments sur les centres-villes dans le Monde Arabe — Material on City Centres in the Arab World» (ouvrage collectif bilingue, 1988, 275 p)	Disponible

Hors collection

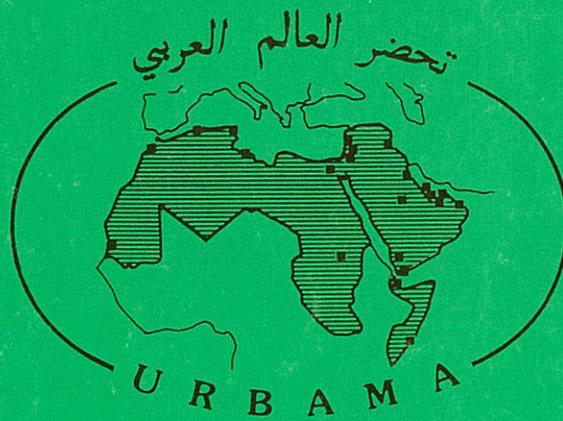
- Numéro Hors Série	« Citadins, villes, urbanisation dans le Monde Arabe aujourd'hui » (ouvrage en français et en anglais, collectif, 1985, 181 p)	<i>En voie d'épuisement</i>
- En collaboration avec l'Université de Franche Comté	« L'Algérie : volontarisme étatique et aménagement du territoire » (J.C. BRULÉ, J. FONTAINE, 1986, 248 p)	Disponible
- Atlas de la Wilaya de Casablanca	3 feuilles «Le Centre d'affaires» (1986), 2 feuilles «Découpage administratif» (1988). Cartes et notices 45 x 65 cm. Co-production GREC - Casablanca - URBAMA, Tours	Disponible

LES CAHIERS D'URBAMA

N° 1 - 1988	Avant-Propos		5
	Olivier D'HONT	L'approvisionnement en eau de Nouakchott et de sa population	7
	Marc LAVERGNE	Villes et régions au Soudan ou les difficultés de l'intégration nationale	25
	Marc COTE	Compte -rendus	45

Les Cahiers d'URBAMA sont disponibles au prix de 25 F le numéro, port compris, payables en timbres ou mandats (national ou international).

ISSN 0 989 - 5620
ISBN 2 86906 - 022 X



Centre d' Etudes et de Recherches sur l'Urbanisation du Monde Arabe

URBAMA

Institut de Géographie, Parc de Grandmont, 37 200 TOURS

Tél. 47 27 13 25

Imprimerie de l'Université – Tours